



CONFERÊNCIA DA
**DIÁSPORA
AFRICANA**
NAS AMÉRICAS

RAPPORT

Conférence de la Diaspora Africaine dans les Amériques

2024 | Salvador | Brasil

Lomé - Togo, décembre 2025

Soutien:



Réalisation:





PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Luiz Inácio Lula da Silva

VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Geraldo Alckmin

MINISTRE DE L'ÉGALITÉ RACIALE Anielle Franco

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE Rachel Barros

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE ADJOINTE Bárbara Oliveira Souza

CHEFFE DE CABINET Luiz Barros

FICHE TECHNIQUE DU RAPPORT:

Coordination, Rédaction, Traduction et Mise en page:

Bárbara Oliveira Souza

Luiz Barros

Rita Adriana Assis

Everthon Moura

Igor Bandeira

ÉQUIPE D'ORGANISATION GOUVERNEMENT FÉDÉRAL:

Ministère de l'Égalité Raciale

Roberta Eugênio

Ana Miria Carinhanha

Bárbara Oliveira Souza

Luiz Barros

Rafael Rezende

Marcilene Garcia

Ministère des Affaires Étrangères

Carlos Sérgio Duarte

Fabrício Prado

Juliana Gomes

Antônio Augusto Martins Cesar

Carlos Augusto Rolemberg

Francisco Fontenelle



Ministère de la Culture

Mariana Braga

Junia Leite

Bruno Melo

Fondation Culturelle Palmares

João Jorge dos Santos Rodrigues

Nelson Mendes

Mariana Abreu

Secrétariat Général de la Présidence de la République

Jessy Dayane

Renata Porto

Gladimir Ferreira

Ministère du Développement Agraire

Edmilton Cerqueira

Isabela Cruz

Ministère des Droits de l'Homme et de la Citoyenneté

Fernanda Thomaz

Lucas Vilela

Clara Solon

Gabriela Grupp

Secrétariat à la Communication de la Présidence de la République

Delma Andrade

Carlos Cezar

ÉQUIPE D'ORGANISATION GOUVERNEMENT DE BAHIA:

SEPROMI - Secrétariat à la Promotion de l'Égalité Raciale et des peuples et communautés traditionnels

Ângela Guimarães

Ana Carla Sacramento

Alexandro Reis

Daniele Costa

Flávio Ciso - coordination de l'équipe de rapporteurs à la conférence



COORDINATION DE LA MODÉRATION DES GROUPES THÉMATIQUES :

Table Ronde I - Panafricanisme : Modération : Dr Layla Brown et Dr Zulu Araújo

Table Ronde II - Mémoire : Modération : Dr Gina Paige et Dr Vilma Reis

Table Ronde III - Reconstruction : Modération : Dr Matilde Ribeiro et Brenda Foreman

Table Ronde IV - Réparations/Restitution : Modération : Akil Khalfani et Vanderlei Pinheiro

ÉLABORATION DES NOTES CONCEPTUELLES PAR THÈME:

Panafricanisme - Dr Gnaka Lagoke (Lincoln University, PA) et Dr Richard Santos (Universidade Federal do Sul da Bahia)

Mémoire - Dr Sheila Walker (Diaspora Africaine Mondiale), Dr Helena Theodoro (UFRJ) et Dr Thula Pires (PUC Rio)

Réparations/Restitution - Élaboration : Dr Barryl A. Biekman et Dr Jardelina Bispo do Nascimento (UNEB – Brésil)

Reconstruction - Dr Miriam Reis (UNILAB – Brésil), Yolian Ogbu (New York University).



Sommaire

Sommaire	4
Présentation	5
1. Introduction	10
2. Objectifs, Participants et Piliers Thématiques	14
3. Caractérisation de la Conférence et Méthodologie	33
3.1 Synthèse de la Cérémonie d'Ouverture	35
3.2 Dialogues Thématiques	42
3.2.1 Thème: Mémoire	42
3.2.2 Thème: Reconstruction	44
3.2.3 Thème: Restitution et Réparation	45
3.2.4 Thème: Panafricanisme	47
3.3 Groupes Thématiques	48
4. Plénière finale et cérémonie de clôture de la Conférence de la Société civile et Conférence gouvernementale	52
4.1 Plénière finale	52
4.2 Cérémonie de clôture de la Conférence Société Civile	54
4.3 Segment gouvernemental de la Conférence de la Diaspora dans les Amériques	59
5. Considérations Finales	69
Lettre de Recommandations de la Diaspora Africaine	72



Présentation

C'est avec un sens inébranlable de la mission que nous présentons ce Rapport de la Première Conférence de la Diaspora Africaine dans les Amériques, un jalon historique tenu à Salvador, Bahia, les 29 et 31 août 2024. Cet événement a transcendé la nature d'une simple rencontre pour se consolider comme un acte d'affirmation politique, un exercice de mémoire et une étape décisive dans la reconfiguration de la gouvernance mondiale.

Le choix de Salvador, la ville avec la plus grande population noire en dehors du continent africain, était chargé d'un symbolisme profond. La capitale de Bahia a accueilli les voix de sœurs et frères du Brésil, des Amériques et des Caraïbes, matérialisant le concept d'Américanité et réaffirmant le Brésil comme partie stratégique de la Sixième Région Africaine. Le ton des discussions était imprégné d'un esprit de Panafricanisme renouvelé, démontrant que les expériences de la diaspora brésilienne trouvent un écho et une solidarité dans les trajectoires de résistance de tout le continent américain.

La Conférence a rempli son rôle fondamental d'écoute, établissant un dialogue inédit et complet entre l'avant-garde du Mouvement Noir, les leaders des communautés traditionnelles, les intellectuels et les représentants de la société civile et de l'État, provenant de diverses nations. La tenue de cet événement sur le sol brésilien, le premier en dehors du continent africain, est une reconnaissance par l'Union Africaine de l'importance stratégique du Brésil. Cet événement a représenté l'une des écoutes fondamentales auprès de la société civile, préparant le terrain



pour le Congrès Panafricain et renforçant la connexion historique et inébranlable du Brésil avec le continent-mère.

Cet esprit d'union et d'interconnexion est l'essence même de la philosophie africaine Ubuntu : « Je suis parce que nous sommes ». La Conférence fut la manifestation pratique de ce principe, où la reconnaissance de l'humanité de l'autre renforce la nôtre, et où la lutte pour l'égalité et la justice dans un pays propulse la lutte sur tout le continent.

La réussite de cette Conférence honore l'État brésilien, qui a démontré son engagement incontournable envers l'agenda de l'égalité raciale. Le Ministère de l'Égalité Raciale (MIR), en coordination avec un ensemble de ministères, le Gouvernement de Bahia et des partenaires institutionnels, a réussi à promouvoir un environnement de dialogue et de coopération qui a transcendé les frontières. Au MIR, la conviction est que la mission est de transformer la réalité des personnes les plus vulnérables, en garantissant que la population noire, quilombola et des communautés traditionnelles occupe les espaces de pouvoir et de décision.

La Conférence de la Diaspora Africaine dans les Amériques est un événement d'Afrofuturisme dans sa dimension la plus puissante : c'est l'acte de cultiver la mémoire, de reconnaître le passé et, simultanément, de construire un avenir où notre humanité sera pleinement reconnue.

Le présent Rapport offre une synthèse détaillée de l'ensemble du processus, incluant les Dialogues thématiques sur la Mémoire, la Reconstruction, la Restitution et la Réparation, ainsi que le Panafricanisme. Le document traite également de la Charte de Recommandations de la Diaspora africaine, principal héritage politique de cette rencontre, destinée à alimenter le 9e Congrès panafricain et à orienter les politiques publiques de justice réparatrice à l'échelle mondiale.



La Charte, qui représente la position officielle de la Diaspora africaine, a été présentée formellement à l'Union africaine et au Gouvernement du Togo lors de la session gouvernementale de la Conférence, tenue le 31 août 2024. Consignée comme instrument de référence, cette Charte sera intégrée aux débats et aux travaux du 9e Congrès panafricain, apportant des recommandations et des perspectives essentielles des populations afro-descendantes. Que ce Rapport serve de phare, inspirant chacun à marcher ensemble, car notre union est notre plus grande force.

Anielle Franco
Ministre d'État de l'Égalité Raciale
Gouvernement Fédéral du Brésil



Présentation

Nous avons le grand honneur de présenter le Rapport de la Conférence de la Diaspora Africaine dans les Amériques, tenue à Salvador du 29 au 31 août 2024. Ce document synthétise les débats, les délibérations et les orientations produits lors d'une rencontre historique, qui s'est déroulée pour la première fois en dehors du continent africain et a intégré de manière structurée l'écoute qualifiée de la Diaspora Africaine dans les Amériques au cycle préparatoire du 9e Congrès Panafricain.

Salvador, marquée par sa profonde ascendance africaine et reconnue pour abriter la plus grande population noire hors du continent, a été le cadre symbolique et politique idéal pour cette Conférence. En l'accueillant, Bahia réaffirme son identité et son rôle en tant que territoire stratégique pour le dialogue international sur l'égalité raciale, la justice, la réparation historique et la coopération entre les peuples africains et leurs diasporas.

Réalisée en partenariat entre le Gouvernement du Brésil, l'Union Africaine, le Gouvernement du Togo et le Gouvernement de Bahia, avec la participation active des gouvernements locaux, des universités, des mouvements sociaux et des organisations de la société civile, la Conférence a consolidé un environnement pluriel engagé envers les agendas essentiels du panafricanisme contemporain, incluant la mémoire, la réparation, la restitution, le développement économique, la culture, l'innovation scientifique et les droits de l'homme.

Pour Bahia, par l'intermédiaire du SEPROMI - Secrétariat à la Promotion de l'Égalité Raciale et des Peuples et Communautés Traditionnels du Gouvernement de Bahia, l'intégration de ce processus en tant que



partenaire stratégique représente un jalon institutionnel. Notre État maintient son engagement à promouvoir des politiques publiques qui reconnaissent le rôle central de la population noire dans la formation du Brésil et contribuent à la lutte permanente contre le racisme, renforçant les alliances et impulsant un agenda mondial de réparation, de dignité et de développement partagé.

Ce rapport réaffirme que la Conférence constitue une étape décisive vers le 9e Congrès Panafricain, qui se tiendra à Lomé, au Togo, en décembre 2025. Les contributions rassemblées ici nourrissent le renouveau du panafricanisme et offrent une réflexion sur le rôle de l'Afrique et de la Diaspora dans la transformation des institutions multilatérales et dans l'élaboration de stratégies communes pour l'avenir.

Ângela Guimarães

**Secrétaire à la Promotion de l'Égalité Raciale et des Peuples et
Communautés Traditionnels
Gouvernement de l'État de Bahia**



1. Introduction



Source: Agencia Brasil - Accessible sur: <https://agenciabrasil.ebc.com.br/direitos-humanos/noticia/2024-08/conferencia-da-diaspora-africana-nas-americas-debate-pan-africanismo>

La Conférence de la Diaspora Africaine dans les Amériques, tenue à Salvador, Bahia, Brésil, les 29 et 31 août 2024, a réuni des représentants de gouvernements, de l'Union Africaine, d'organismes internationaux, des intellectuels, des leaders de mouvements noirs, des peuples et communautés traditionnelles, des artistes et des organisations de la société civile des Amériques et de pays africains.

Conçue comme une étape préparatoire au 9e Congrès Panafricain, qui sera accueilli à Lomé, au Togo, en décembre 2025, la Conférence avait pour objectif de consolider un agenda politique commun de la Diaspora Africaine dans les Amériques, aligné sur les axes du panafricanisme, de la



mémoire, de la reconstruction, de la réparation et de la restitution promus par l'Union Africaine. Le 9e Congrès, dont le thème est Renouveau du panafricanisme et le rôle de l'Afrique dans la gouvernance mondiale : mobiliser les ressources et se réinventer pour agir, comptera la Conférence parmi ses événements préparatoires.

La Conférence se consolide comme un jalon historique : c'est la première conférence préparatoire officielle du Congrès Panafricain qui vise à renforcer la position de la Diaspora en tant que 6e Région de l'Union Africaine et à amplifier sa voix dans le débat mondial. Cette conférence constitue une action stratégique dans le cadre de la Décennie des Racines Africaines et de la Diaspora Africaine (2021-2031).

L'événement est le fruit d'un partenariat entre l'Union Africaine, le Gouvernement du Togo, le Gouvernement Fédéral du Brésil et le Gouvernement de l'État de Bahia. Il a également bénéficié du soutien institutionnel de l'Université Fédérale de Bahia (UFBA) et de l'Instituto Brasil África (IBRAF). Dans le cadre du Gouvernement Fédéral, l'organisation et la réalisation de la Conférence ont bénéficié d'une large coordination entre les ministères de l'Égalité Raciale, des Relations Étrangères, de la Culture, de la Fondation Culturelle Palmares, des Droits Humains et de la Citoyenneté, du Développement Agraire et de l'Agriculture Familiale, en plus de l'équipe du Secrétariat à la Communication de la Présidence de la République.

En tant que pays avec la plus grande population noire en dehors de l'Afrique, et avec deux décennies d'institutionnalisation de politiques de promotion de l'égalité raciale, le Brésil a été choisi pour accueillir la rencontre de la 6e Région, qui intègre la Diaspora Africaine dans les Amériques et les Caraïbes, par le Haut Comité Ministériel de l'Union Africaine sur la Décennie des Racines Africaines et de la Diaspora, présidé



par le Togo. La Diaspora Africaine dans les Amériques englobe une estimation de 200 millions de personnes (ACNUR), dont environ 113 millions vivent au Brésil.

Pendant deux jours, des thèmes centraux pour la population noire et afro-diasporique ont été débattus, tels que les réparations historiques et contemporaines dues au colonialisme et à l'esclavage, les politiques de mémoire et de restitution des biens culturels, la coopération économique et éducative Sud-Sud et le renforcement de la participation institutionnelle de la diaspora dans les processus décisionnels. En conséquence, la Conférence a produit une Charte de Recommandations adressée à l'Union Africaine et aux États des Amériques, avec des propositions concrètes en matière d'éducation, de culture, de développement, de participation politique et de protection des peuples et communautés traditionnelles. Cette Charte est destinée à soutenir les débats du Congrès Panafricain et à orienter les politiques publiques axées sur l'égalité raciale et la justice réparatrice.

La perspective globale de la conférence a été traduite par la Ministre de l'Égalité Raciale du Brésil, Anielle Franco, lors de l'acte inaugural de la Conférence à Salvador, lorsqu'elle l'a définie comme un espace international significatif pour promouvoir l'échange de politiques de mémoire et de réparation et faire progresser les discussions sur l'importance de la vérité historique dans la réparation des dommages causés par l'esclavage. Cette perspective a guidé les débats, se concentrant sur la construction d'un agenda de justice réparatrice et de renforcement des liens transatlantiques.

Ce rapport présente une vue d'ensemble de la conférence, détaillant ses objectifs, sa structure, ses participants et les fondements théoriques



des discussions, l'analyse des résultats et la présentation de la Charte de Recommandations, le principal legs politique de la rencontre.



2. Objectifs, Participants et Piliers Thématiques

La Conférence de la Diaspora Africaine dans les Amériques a cherché à encourager le dialogue entre diverses représentations de la société civile et des représentations gouvernementales. La structure de l'événement a été conçue de manière que, les 29 et 30 août, la société civile se réunisse pour des débats approfondis, aboutissant à l'élaboration d'un document cohérent destiné à être présenté au Congrès Panafricain.



Source: Archives du gouvernement fédéral

La conférence visait à élargir les voies du renouveau et de l'expansion des discussions panafricanistes, en connectant les préoccupations du continent africain au contexte de la Diaspora. Le résultat le plus attendu



était la remise de la Charte de Recommandations au Haut Comité Ministériel de l'Union Africaine, exprimant la position de la 6e région sur les thèmes de la Décennie des Racines Africaines et de la Diaspora.

Le profil des participants a reflété la diversité de la Diaspora. Plus de 50 délégations de pays africains et des Amériques étaient présentes, rassemblant des experts, des chercheurs, des personnalités culturelles, des références de mouvements sociaux et des représentants des secteurs public et privé. Cette pluralité de voix a garanti que les débats soient multifacettes et connectés aux réalités vécues par les peuples afrodescendants dans ce contexte diasporique.

La structure de l'événement a été organisée pour assurer l'interaction entre les participants sur deux jours dédiés à la société civile :

- 29 août (Université fédérale de Bahia et Centre Historique): La première journée a commencé par la cérémonie d'ouverture institutionnelle à l'UFBA, suivie de dialogues thématiques qui ont introduit les quatre piliers de la conférence. L'après-midi a été consacré à des expériences culturelles dans le Centre Historique de Salvador, offrant une immersion dans l'héritage afro-brésilien.
- 30 août (Hôtel Wish Bahia): La deuxième journée a constitué le noyau des délibérations. Les participants se sont divisés en quatre groupes thématiques thématiques pour approfondir les débats et construire les propositions. La journée a culminé avec une plénière générale pour l'approbation de la Charte de Recommandations, suivie de la cérémonie de clôture de la Conférence de la Société civile.
- 31 août (Centre de conventions de Bahia) : Le troisième jour a réuni les représentations gouvernementales d'environ 50 délégations. Cette étape gouvernementale de la Conférence a été l'occasion de la remise



formelle de la Charte de recommandations de la Conférence de la Diaspora aux représentants de l'Union africaine et du Gouvernement du Togo.



Source: Archives du gouvernement fédéral

Piliers Thématisques

Les délibérations de la Conférence de la Diaspora Africaine dans les Amériques ont été structurées autour de quatre piliers thématiques interconnectés qui ont guidé le dialogue: Panafricanisme, Mémoire, Reconstruction et Réparation et Restitution. Ces thèmes ont été conçus selon une séquence logique : le Panafricanisme comme cadre idéologique; la Mémoire comme acte de récupération de l'identité; la Reconstruction comme projet de transformation matérielle; et la Réparation comme mécanisme de justice pour rendre cette transformation possible. Ensemble, ils ont fourni une structure analytique robuste pour l'élaboration de recommandations politiques, abordant les dimensions historiques,



culturelles, politiques et économiques qui façonnent l'expérience afro-diasporique contemporaine.

Afin de mieux étayer le débat sur les thèmes de la Conférence, des équipes composées de chercheuses et chercheurs de l'Union Africaine et d'Universités brésiliennes ont été formées pour élaborer des textes d'orientation. Ci-après sont présentés les textes d'orientation, par thème des quatre Groupes thématiques tenues lors de la Conférence :

Table ronde I - Panafricanisme

Dr. Gnaka Lagoke (Université Lincoln, PA) et Dr. Richard Santos (Université Fédérale du Sud de Bahia)

Les peuples d'ascendance africaine ont développé et consolidé un esprit de solidarité et d'unité raciale né de l'expérience commune qu'ils ont affrontée sous des systèmes similaires de Suprématie Blanche basés sur la déshumanisation, l'exploitation, l'expropriation et la dépossession, tels que l'esclavage, le colonialisme, l'apartheid, le néocolonialisme, la ségrégation et le néolibéralisme. La notion de solidarité raciale a pris le nom de Panafricanisme lors de la première conférence panafricaine organisée par Henry Sylvester Williams à Londres en 1900. L'objectif principal du Panafricanisme, qui est une idée, un concept, une idéologie politique, un mouvement, un processus, est la restauration de la souveraineté culturelle, politique, économique et culturelle de l'Afrique et de ses peuples. Ses valeurs sont la liberté, la justice, l'unité, la fierté et la dignité. L'idée de la conscience panafricaine était présente dans les luttes pour mettre fin à l'esclavage, au colonialisme et à l'apartheid. Elle était présente dans la construction des Quilombos au Brésil, dans la Révolution Haïtienne, dans les révoltes des Marrons et dans la résilience des routes de fuite



de l'esclavage. Elle était également présente dans trois courants en vigueur aux XVIIIe et XIXe siècles, qui ont façonné le processus d'unité et de liberté des peuples d'ascendance africaine. Ces courants sont le Mouvement de Retour en Afrique, avec les créations de la Sierra Leone et du Libéria pour le retour des esclaves affranchis par la Grande-Bretagne et les États-Unis, respectivement, l'Éthiopianisme (mouvement des églises indépendantes dirigées par des Noirs) et le Pan-Negroïsme. Le Panafricanisme en tant que processus et phénomène articulé et structuré au XXe siècle est une confluence de ces trois courants. L'examen critique du Panafricanisme montre que le mouvement a gagné en crédibilité grâce à des étapes progressives. Les réunions panafricaines ont été étiquetées avec des noms spécifiques par leurs organisateurs respectifs, qui ont chaque fois conduit le mouvement à un stade supérieur. Henry Sylvester Williams a été l'un de ceux qui ont inventé et popularisé le terme "Panafricanisme". Il a organisé la première réunion considérée comme la première conférence panafricaine du XXe siècle à Londres, en 1900. W.E.B. Du Bois fut l'un des premiers théoriciens du mouvement. Il organisa les cinq premiers congrès panafricains, en 1919, 1921, 1923, 1927 et 1945, tous dans des capitales et villes occidentales. Le dernier (1945) eut lieu à Manchester et fut justement surnommé Congrès de Manchester. George Padmore, secondé par Kwame Nkrumah, le dirigea magistralement. Son objectif était la décolonisation de l'Afrique. Ce fut une réaction et une réponse des panafricanistes qui se sont indignés lorsque l'Italie envahit l'Éthiopie, la non conquise, en 1935. Marcus Garvey, le plus grand défenseur du Mouvement de Retour en Afrique au XXe siècle, fut celui qui transforma le mouvement panafricain en un mouvement de masse avec son organisation,



l'Association Universelle pour l'Amélioration du Nègre (UNIA), qui revendiquait des centaines de chapitres à travers le monde.

Kwame Nkrumah, qui dirigea l'indépendance du Ghana, éleva le Panafricanisme au niveau étatique. Il fut le premier leader africain à faire du Panafricanisme la base de son gouvernement. Lors des conférences d'Accra de 1958 (la Conférence des États Africains Indépendants et la Conférence de Tous les Peuples Africains), le Panafricanisme devint une idéologie multiraciale. Ainsi, les notions de personnalité africaine et de communauté africaine, associées à ce phénomène, émergèrent également. Tunis (Tunisie) et Le Caire (Égypte) accueillirent respectivement les deux itérations de cette série en 1960 et 1961. La notion de Pouvoir Noir incorporée par le Ghana fut transformée en un mouvement et un cri de guerre aux États-Unis et toucha aussi bien le continent africain que les Caraïbes. Les approches divergentes exprimées par les leaders africains concernant la Guerre Froide, l'opposition doctrinale entre socialisme/communisme et capitalisme, la guerre en Algérie et la crise du Congo ont encore plus divisé l'élite politique africaine, qui forma des groupes selon leurs affinités idéologiques. Dans un effort de compromis, ils se réunirent à Addis-Abeba et créèrent le 25 mai 1963 l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Le Panafricanisme atteignit ainsi les sommets du continent. L'OUA jura de soutenir la lutte pour la décolonisation, pour le démantèlement de l'apartheid et de remplir sa mission à travers l'intégration économique régionale. Aujourd'hui, il est impératif de reformuler le Panafricanisme de manière à inclure les exigences du XXI^e siècle autour de nouveaux principes. Cette reformulation passe, par exemple, par l'inclusion de la majorité minorisée dans le cas du Brésil, par la lutte pour les réparations, par la réaffirmation de la



souveraineté des pays africains face aux disputes géopolitiques mondiales et à la persistance des pratiques néocoloniales, et par la lutte contre la brutalité policière à l'encontre des personnes noires. Elle passe également par le renforcement de la Philosophie Ubuntu d'interdépendance et d'unité, reliant le continent africain et les Amériques, en promouvant la redécouverte de soi, la récupération de l'humanité, la restauration mémorielle et le développement intégré de l'Afrique et de ses peuples. À travers les propositions de recommandations suivantes, nous souhaitons contribuer au renouveau et à la réaffirmation du panafricanisme, enrichi par la Philosophie Ubuntu.

Proposition de recommandation 1:

- Renforcer le panafricanisme du XXI^e siècle, basé sur la philosophie Ubuntu, caractérisé par l'engagement envers l'humanisme et la reconnaissance de l'unité et de la circularité culturelle, spirituelle et linguistique entre les peuples africains et la Diaspora, composée de leurs communautés émigrées et des populations d'origine africaine établies dans les pays d'autres continents;

Proposition de recommandation 2:

- Intégrer les idéaux du panafricanisme et de la philosophie Ubuntu dans les efforts de réparation et de réforme des institutions internationales et dans la gestion des politiques publiques des États par l'augmentation de la représentativité des pays africains dans les organisations et forums internationaux et par la coordination des positions entre pays africains et afro-diasporiques sur des questions d'intérêt commun dans ces forums et organisations;



Table-ronde II – Mémoires

Dr. Sheila Walker (Diaspora Africaine Globale), Dr. Helena Theodoro (UFRJ) et Dr. Thula Pires (PUC Rio)

Beaucoup d'entre nous ont appris, et certains ont cru, que nos ancêtres africaines n'ont rien apporté avec elles pour contribuer aux terres étrangères où elles se trouvaient à l'ouest, à l'est et au nord du continent, notamment, mais pas forcément, à cause de l'esclavage. A l'instar de beaucoup d'autres choses que l'on nous a appris, ceci n'est pas vrai. Les Africain-e-s ont apporté à la diaspora de riches souvenirs de chez eux gravés dans leurs esprits, qu'ils ont recréé malgré l'opposition féroce des colonisateurs. Ils/elles ont innové les formes culturelles sur la base des souvenirs d'Afrique que nous avons hérités et que nous continuons de perpétuer, de façon consciente et délibérée ou non.

En pensant aux mémoires, il est nécessaire de considérer celles qui ont été oubliées et qui doivent être ravivées et partagées, afin que nous puissions mieux nous comprendre nous-même et nos relations avec les autres, comme la signification des prénoms venant d'Afrique qui perdurent encore aujourd'hui, souvent sans être reconnus, sur la côte pacifique de l'Amérique du Sud et même au nord des États-Unis. Ces mémoires sont codées dans un patchwork complexe de multiples origines africaines existant dans toute la Diaspora. Pour pouvoir vivre au-delà des esprits individuels, les mémoires doivent se faire partager et manifester sous formes culturelles pratiquées au niveau collectif. Nous devons apprendre à bien les déchiffrer et reconnaître comme des éléments dynamiques de notre vie quotidienne, ainsi que de nos commémorations- un terme intéressant et qui en dit long.



En parlant de panafricanisme, il faut aller au-delà des relations du monde atlantique. La Diaspora Africaine est présente dans des lieux les plus inattendus, comme le système spirituel Zar dans le Golfe Persique, dont l'origine se trouve en Afrique de l'Est. Une question fondamentale concernant la diaspora est la synergie établie entre les Africain-e-s et les autres Africain-e-s. Les explications à propos du syncrétisme religieux impliquant les orixás yorubas et les saints catholiques à Bahia semblent ignorer que les premières fusions culturelles auraient été une synergie entre Africains mêmes, et non avec des Européens.

Comment pourrons-nous opérationnaliser les mémoires de la diaspora africaine/ d'Afrique à des fins panafricaines au XXIème siècle et aller au-delà, comme nos ancêtres l'ont fait au temps jadis, en créant des formes culturelles qui déterminent encore et toujours nos comportements aujourd'hui? Bob Marley, de Jamaïque, a chanté à la fin du XXème siècle, inspiré par le également jamaïcan Marcus Mosiah Garvey tout au début du XXème siècle: émancipez-vous de l'esclavage mental; (même si d'autres pourront libérer votre corps...) personne d'autre que nous ne peut libérer nos esprits.

Puisque les mémoires africaines ont fourni la base de la créativité culturelle de la diaspora africaine, les Africains et les ressortissants de la diaspora doivent avoir les connaissances de base sur l'Afrique en tant que fondement d'une conscience panafricaine. L'Afrique est 8 le continent d'origine de tous les êtres humains modernes, l'homo (et certainement la femina) sapiens sapiens, selon les dernières découvertes des paléontologues, généticiens et linguistes. L'Afrique est aussi le continent le plus divers génétiquement, culturellement et linguistiquement. Le bantu, par exemple, n'est pas un groupe



ethnique, mais plutôt une famille de langues qui couvre plupart du sud du continent, de la côte ouest à l'est, comprenant environ 1.000 langues, dont certaines ont des dialectes.

Afin de bien comprendre la diaspora et être en mesure d'identifier ce que nous sommes en train de voir, nous devons avoir la connaissance de quels Africains se trouvaient dans quels endroits exactes de la diaspora et quelles ont été les nouvelles formes culturelles créées au reflet de leurs origines africaines. À Bahia, au Brésil, ces origines africaines spécifiques sont évidentes dans les nations spirituelles appelées yorubá, jeje et angola. La base de données du site slavevoyages.com, qui utilise des registres de plus de 35.000 voyages de navires ayant transporté des Africains réduits en esclaves vers les ports aux Amériques, est une source incontournable pour savoir quels étaient ces Africains et d'où en Afrique et vers où dans le monde atlantique ont-ils été emmenés.

Le poète afro-cubain Nicolás Guillén a écrit: «Sans nous connaître, nous ne nous reconnaîtrons pas les uns les autres.» La connaissance de notre propre culture nous donne une base qui permet de reconnaître les points communs, les ressemblances et les connexions avec d'autres Africain-e-s et Afro-descendants sur la base de nos racines communes. Il se peut que nous ne reconnaissions pas immédiatement ce que nous avons en commun puisque cela peut prendre des formes différentes dans de différents lieux. Nous ne saisissons pas non plus de façon immédiate ce qu'il y a à apprendre, ou ce qui est déjà acquis, les uns des autres. Parfois, nos comportements n'ont du sens que lorsque nous connaissons leurs origines africaines.

L'esclavage et la colonisation des personnes d'origine africaine au cours des 2.000 dernières années ont eu pour résultat le devenir



d'un peuple global. En tant que tel, nous avons besoin d'une conscience panafricaine tout autant globale, d'une vision du monde Ubuntu, et d'une identité collective pour le XXIème siècle, une conscience et une identité connectées à travers les géographies mondiales par des mémoires africaines manifestées sous formes culturelles qui caractérisent cette civilisation planétaire. Se connaître soi-même et les autres grâce à la recherche, aux écrits, à nos déclarations et récits à propos de nous-mêmes rendus connus à nous et aux autres.

Proposition de recommandation 1

Renforcer les dialogues académique, éducatif, culturel et politique et organiser des forums consacrés à la compréhension et à la célébration de l'histoire partagée entre les peuples d'Afrique et de la Diaspora;

Proposition de recommandation 2

Offrir davantage d'investissements internationaux publics et privés à la recherche et aux activités de préservation et de diffusion des connaissances sur l'histoire et la mémoire panafricaine, notamment en ce qui concerne les connexions historiques entre la Diaspora et le continent africain, mettant en évidence l'influence de groupes ethniques et linguistiques spécifiques.

Table ronde III – Reconstruction

Yolian Ogbu (Université de New York), Dr Miriam Reis (UNILAB – Brésil)

Le Sankofa (idéogramme ancestral africain) enseigne qu'il est nécessaire de connaître le passé pour mieux construire l'avenir. Il



s'agit d'un exercice qui appelle à une méthode contracoloniale de compréhension du continent africain et de sa Diaspora, défendant le droit des peuples à la mémoire. La confluence – compréhension cosmogonique selon laquelle la mémoire et les subjectivités sont inscrites dans une spirale de début, milieu et recommencement – permet l'activation de mémoires collectives, communautaires, qui instrumentalisent les individus comme auteurs de leurs propres histoires. Ces mémoires, qui actualisent les technologies et les histoires précoloniales, permettent la construction de connaissances multidisciplinaires, interdisciplinaires et transdisciplinaires, qui remettent en question les méthodes, les paradigmes et même le langage de l'académie occidentale, provoquant d'autres perspectives pour l'élaboration de politiques de développement pour les citoyens du continent africain et de la Diaspora.

L'exercice de se souvenir, de connaître le passé, est également un élément de la lutte pour la justice. Oublier la violence coloniale et esclavagiste signifie affaiblir l'exigence de réparation. La condition de sous-développement de nombreuses nations est encore une conséquence du pillage des technologies, de l'intelligence et des ressources naturelles et économiques perpétré par les métropoles coloniales pendant des siècles. Comme l'a déjà affirmé Du Bois, il faudra encore du temps pour comprendre les effets physiques, économiques et moraux du commerce systématique des êtres humains entrepris par la civilisation européenne pendant plus de quatre cents ans. Il est nécessaire d'exiger des responsabilités de la part des pays qui se sont développés grâce à l'exploitation des peuples et des nations africaines. Il est nécessaire que ces pays mettent en oeuvre des actions pour restaurer la dignité de ces peuples, avec l'amnistie des



dettes, le transfert de technologie et le financement pour améliorer les indices de développement humain.

Une autre dimension de la reconstruction est la connexion des conditions matérielles de ceux qui se trouvent dans la Diaspora africaine avec ceux qui se trouvent sur le continent africain. Cela nécessite une reformulation du mouvement panafricain au sein des structures de l'économie politique et du capitalisme racial mondial en général, en tenant compte des différents opérateurs de ségrégation qui ont marqué les pays traversés par l'expérience coloniale.

Dans le contexte de la mondialisation et de l'émergence du néocolonialisme, l'hégémonie idéologique néolibérale s'est répandue parmi les peuples africains et a écrasé les mouvements pour l'autodétermination et la conscience politique. Les études néolibérales de base occidentale se concentrent sur les schémas de corruption interne et la mauvaise gestion étatique des services publics comme principal facteur d'oppression des masses africaines, du Brésil au Congo, d'Haïti au Soudan. Ces récits ignorent l'histoire durable de l'exploitation capitaliste sur le continent africain, particulièrement à travers le colonialisme, et ses impacts structurels durables sur les institutions économiques et politiques actuelles.

Depuis le paradigme afrocentrique, nous devons chercher à rétablir une théorie du sous-développement qui prenne comme référence une analyse de classe des peuples africains à l'échelle mondiale. Tout comme l'histoire nous a montré l'ascension d'une classe capitaliste transnationale (CCT) au XXe siècle, nous devons également discuter de la réaction : mouvement international de la classe ouvrière des Africains, de la Diaspora et des autres travailleurs. L'influence hégémonique de la CCT, dédiée à sauvegarder et à étendre



le capitalisme mondial, a effectivement soumis les États comme des entités subordonnées à la classe dominante mondiale.

Ainsi, les masses africaines à travers le monde se retrouvent constamment à la base de la pyramide. Cette dynamique est particulièrement perceptible dans les débats sur la "transition énergétique verte". Les capitalistes reconstruisent des processus d'exploitation du travail afin de maintenir leurs normes insoutenables d'extraction et de dégradation de la terre, au milieu des impacts dévastateurs du changement climatique.

La reconstruction ne peut être vue simplement dans un sens culturel décolonial, mais comme une transformation fondamentale de l'État et de l'économie mondiale. À mesure que les conditions climatiques se détériorent, les crises politiques et sociales s'intensifient. Nous assistons à la propagation des formes les plus barbares de domination de classe, alors que les puissances impérialistes se battent entre elles pour le contrôle continu des ressources, du travail et de la terre africains.

La lutte contre le racisme doit être abordée de manière transversale et doit considérer l'intersectionnalité de genre, de classe et de race, surtout lorsque les femmes sont à la base des pyramides sociales.

Pour rompre les relations d'exploitation historiques, en faveur d'un monde libre et juste, il est recommandé que:

Proposition de recommandation 1:

- Lors du 9e Congrès Panafricain, les politiques de développement durable qui prévoient des stratégies de reconstruction pour les nations affectées par le capitalisme prédateur doivent inclure: la restructuration des matrices énergétiques, avec le développement de



sources renouvelables et sécurisées; la production efficace de nourriture et les programmes de lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire; des stratégies de santé élargies, tenant compte des spécificités épidémiologiques de la diversité des pays et permettant des actions de prévention et d'éradication des maladies;

Proposition de recommandation 2:

- Renforcer la coopération internationale dans les projets de coopération éducative et académique dédiés aux liens entre le continent africain et la Diaspora, ainsi que dans les projets et initiatives de promotion de l'égalité des genres, de l'accès digne à la santé et au logement.

Table ronde IV- Restitution et réparation

Dr. Barryl A. Biekman et Dr. Jardelina Bispo do Nascimento

Nous proposons que la Conférence de la Diaspora Africaine dans les Amériques et le 9e Congrès Pan-Africain qui suivra au Togo soient déterminants dans les propositions théoriques et pratiques sur la Restitution et la Réparation, dans la lutte contre l'afrophobie, le racisme, les nouvelles formes d'exploitation et la vulnérabilité/mortalité des Africains et Afrodescendants. Selon la perspective Ubuntu, nous défendons l'émancipation et l'union de toutes les personnes, en particulier les personnes de la Diaspora africaine, le renforcement dans les domaines politique, économique, culturel, éducatif, etc., dans une coopération horizontale, une aide mutuelle entre tous les pays et continents.

La Déclaration de Durban et son Programme d'Action (ONU 2001) abordent les questions générales sur les causes, les formes et



les manifestations contemporaines du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance connexe. Le paragraphe 13 de la Déclaration de Durban a reconnu l'esclavage et le commerce des esclaves, y compris le commerce transatlantique des esclaves, comme de grandes tragédies de l'histoire de l'humanité, non seulement comme une barbarie abominable, en termes de son ampleur et de sa nature organisée, mais surtout, pour sa négation de l'essence humaine des victimes. Ledit article 13 a reconnu ces actes comme un crime contre l'humanité.

Le Programme d'Action de la Déclaration de Durban appelle les États Membres de l'ONU à promouvoir des actions efficaces et à fournir des ressources, des réparations, des mesures compensatoires, entre autres actions, au niveau régional, national et international, ce qui s'ajoute au paragraphe 100 de la Déclaration, dans lequel les États membres de l'ONU "reconnaissent et déplorent la souffrance et les maux incalculables infligés à des millions d'hommes, de femmes et d'enfants en raison de l'esclavage, du commerce des esclaves, du commerce transatlantique des esclaves, de l'apartheid, du génocide et des tragédies survenues, notant également que certains États ont déjà pris l'initiative de présenter des excuses et de réparer, le cas échéant, les violations graves et massives commises".

En examinant les Principes de Base et les Directives sur le Droit à des Recours et Réparations pour les Victimes de Violations des Droits de l'Homme (Résolution 60/147, du 16 décembre 2005 de l'ONU), nous mettons en avant le thème de la Restitution comme une dimension de la Réparation, l'un des objets de cette Résolution. Les concepts incluent la rapatriation, la compensation, la satisfaction, la réhabilitation et la non-répétition.



Le Rapport sur les Réparations pour l'Esclavage Transatlantique dans les Amériques et les Caraïbes du 8 juin 2023 (Rapport du Groupe de Brattle/2023), élaboré par des chercheurs de divers domaines tels que l'histoire, le droit et l'économie, traite des réparations aux groupes et aux personnes affectées par les effets de l'esclavage transatlantique, souligne les inégalités sociales et économiques dans le Continent Américain et les Caraïbes et suggère des mesures compensatoires de réparation, de reconnaissance historique et de justice sociale.

Le Rapport du Groupe Brattle de 2023 et la Proclamation d'Accra de la même année sont des références pour discuter des mesures compensatoires et de réparation. Dans le même sens, on peut citer les productions du Groupe de Haut Niveau de l'Union Européenne sur la Lutte contre le Racisme, la Xénophobie et d'autres Formes d'Intolérance (2018) et les productions de Biekman (2023) dans le contexte de la "Réunion d'experts : Le développement de l'afrophobie depuis la perspective d'action contemporaine pour un concept du passé".

Il convient également de mentionner la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (1981), qui établit des principes pour les Droits de l'Homme et les peuples africains ; la Conférence Mondiale contre le Racisme et la Discrimination Raciale, la Xénophobie et l'Intolérance Connexe, qui met en avant la lutte contre les conséquences du colonialisme, les réparations et la surmontée des inégalités historiques ; la Déclaration de Nairobi (2002), qui a abordé le racisme et la discrimination, en proposant des réparations pour les descendants des victimes de l'esclavage et du colonialisme ; et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, qui consiste en un plan stratégique



pour le développement économique et social de l'Afrique visant à promouvoir la justice sociale et historique en raison des conséquences du colonialisme et de l'esclavage.

Considérant que la réparation est un processus compensatoire pour les injustices historiques provenant de la période de l'esclavage, de la colonisation, et que la discrimination systémique continue à affecter les populations afrodescendantes et africaines, il est recommandé :

Proposition de recommandation 1:

- Crée des fonds de réparation financés par des gouvernements et des institutions qui ont historiquement bénéficié de l'exploitation des peuples africains, pour la restitution des biens culturels, des ressources naturelles et d'autres patrimoines qui ont été détruits ou injustement retirés des Africains et de leurs descendants, avec la création d'un Observatoire du Patrimoine Matériel et Immatériel en réseau, pour la restitution des dommages causés par le colonialisme ;

Proposition de recommandation 2:

- À travers des fonds internationaux et nationaux, promouvoir le développement économique, l'éducation et la santé des Africains et des Afrodescendants, dans la lutte contre le racisme institutionnel et l'afrophobie et dans la promotion de l'équité raciale des peuples en situation de vulnérabilité, tant dans les pays africains qu'au sein de la Diaspora ;

Proposition de recommandation 3:

- Constituer des Réseaux de Coopération, de recherche et des partenariats entre institutions et communautés dans différents pays des continents Africain et de la Diaspora pour partager et produire des recherches, des connaissances, des ressources et des stratégies de



développement basées sur la philosophie Ubuntu, avec des écoles, universités, organisations gouvernementales et non gouvernementales avec des leaderships noirs qui peuvent promouvoir l'éducation, la recherche et le leadership dans leurs pays.



3. Caractérisation de la Conférence et Méthodologie



Source: Archives du gouvernement fédéral

La méthodologie adoptée lors de la Conférence de la Diaspora Africaine dans les Amériques a combiné des sessions plénières et des groupes thématiques, dans un format participatif. Structurée comme une conférence de la société civile les 29 et 30 août 2024, à Salvador, l'activité a réuni environ 200 participants, parmi lesquels des spécialistes et chercheurs, des personnalités de la culture et de l'art afro-diasporiques, des références des mouvements sociaux et des représentants des secteurs public et privé du Brésil, des Amériques, des Caraïbes et de pays africains.

Le programme a été organisé en cohérence avec les lignes directrices et les axes thématiques définis par l'Union Africaine pour le processus préparatoire du 9e Congrès Panafricain, articulant une écoute qualifiée de



la société civile et une systématisation des propositions autour des thèmes du panafricanisme, de la mémoire, de la reconstruction, de la réparation et de la restitution.

Comme explicité dans la Charte de Recommandations de la Conférence, les travaux réaffirment la Déclaration et le Programme d'Action de Durban (2001), la Décennie Internationale des Afrodescendants (2015–2024) et la Décennie des Racines Africaines et de la Diaspora Africaine (2021–2031), en plus de mettre en évidence la philosophie Ubuntu et le Panafricanisme comme références centrales du processus.

La construction collective du contenu a eu lieu, principalement, au moyen de conversations organisées en quatre groupes de travail thématiques: Panafricanisme, Reconstruction, Mémoire, Réparation et Restitution, coordonnés par des leaders académiques et de mouvements sociaux désignés pour chaque axe. L'étape préparatoire pour les participants comprenait la lecture des textes inspirants des thèmes centraux de la Conférence, disponibles dans la section 2 de ce Rapport. Dans ces espaces de Groupes thématiques, des contributions de différents participants ont été présentées, avec un débat collectif et un enregistrement systématique des propositions, par la suite consolidées dans la Charte de Recommandations de la Conférence.

À la fin de la conférence, la méthodologie prévoyait la présentation publique de la Charte de Recommandations en session plénière, avec la lecture du préambule par le Secrétariat Exécutif du Ministère de l'Égalité Raciale et la participation de représentants de chaque groupe thématique dans la lecture des recommandations, renforçant le caractère collectif de ce processus de formulation.



3.1 Synthèse de la Cérémonie d'Ouverture



Source : Archives du gouvernement fédéral

La Conférence de la Diaspora Africaine dans les Amériques a débuté le 29 août 2024, à la Chancellerie de l'Université Fédérale de Bahia (UFBA), à Salvador, par une cérémonie d'ouverture articulant expression artistique et mémoire. Le programme a été inauguré par la prestation de la danseuse Tânia Bispo et du musicien Gilberto Gil Santiago, à travers la chorégraphie *Linha Ancestral: Um diálogo corporal inspirado na cosmovisão simbólica das danças ritualísticas ligadas ao mundo da ancestralidade africana e indígena* (Ligne Ancestrale : Un dialogue corporel inspiré de la cosmovision symbolique des danses rituelles liées au monde de l'ascendance africaine et indigène), soulignant la centralité de l'ascendance africaine et indigène pour le sens de la rencontre.



La table institutionnelle a réuni le Recteur de l'UFBA, Paulo Miguez ; le Ministre des Droits Humains et de la Citoyenneté, Silvio Almeida ; les Ministres Margareth Menezes, de la Culture, et Anielle Franco, de l'Égalité Raciale ; et Robert Dussey, Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine du Togo, parmi d'autres autorités. En commençant son discours, le Recteur Paulo Miguez a exprimé sa gratitude pour l'engagement envers l'événement de la diaspora africaine au Brésil, à Salvador, et a souligné que la conférence renforce la connexion entre l'Afrique et les diasporas du monde entier. Il a expliqué que l'événement fait partie du processus de préparation du neuvième Congrès Panafricain, qui se tiendra en novembre à Lomé, au Togo, et a mis en évidence le rôle de Salvador comme un espace important de la diaspora dans les Amériques.

Il a également souligné le rôle de l'UFBA dans la citoyenneté, démontré par son engagement dans l'organisation de la conférence en partenariat avec les gouvernements étatique et fédéral, et a mentionné la négociation d'un accord de coopération avec l'Itamaraty (Ministère des Affaires Étrangères brésilien) visant des actions de rapprochement avec l'Afrique par le biais d'appels à projets scientifiques, de programmes académiques et de mobilité pour les étudiants brésiliens et africains. Il a conclu en soulignant qu'il est nécessaire de penser activement les relations avec le continent africain afin que nous puissions agir en harmonie avec ce que nous sommes : la sixième région africaine, une partie fondamentale du renforcement du panafricanisme dans toutes les régions du monde.

La Secrétaire du SEPROMI Bahia, Ângela Guimarães, a été émue de revenir à l'espace de sa graduation, rappelant une occupation populaire qui s'est produite à l'UFBA il y a environ 20 ans, occasion où des actions



affirmatives basées sur l'agenda panafricain ont été approuvées. Elle a souligné que Salvador est un cadre approprié pour la conférence en raison des diverses manifestations de la culture noire présentes dans la ville, qui lui confèrent le titre de Rome Noire, et a rappelé des rencontres précédentes tenues dans la capitale de Bahia, telles que la IIe Conférence Mondiale de la Tradition des Orixás et Culture (1983), la IIe Conférence des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora (2006), la IIe Conférence Mondiale des Nationalités Noires (2015) et le Colloque International Bahia-Afrique (2023). Elle a insisté sur le fait que l'événement a pour objectifs de promouvoir le panafricanisme, de préserver la mémoire collective et de faire progresser l'agenda des réparations historiques, traçant un chemin vers un futur d'égalité ancré dans l'ascendance. Elle a souligné que le sauvetage de la mémoire est un acte politique et a affirmé que les peuples de la diaspora constituent une alternative viable de développement pour l'avenir mondial, portant une grande puissance pour la construction d'un futur commun. Elle a mis en évidence le concept d' Américanité comme une invitation à reconnaître et à valoriser l'identité de la diaspora africaine dans les Amériques et la contribution de cette diaspora au mouvement panafricaniste. Elle a observé que le panafricanisme n'est pas une idée statique, mais évolue selon les besoins et les défis contemporains, y compris face à de nouvelles formes de colonialisme, associées à des modèles économiques, des normes culturelles et des politiques globales qui marginalisent le continent africain et ses diasporas. Dans ce contexte, elle a renforcé le rôle stratégique du Brésil, pays avec la plus grande population noire en dehors de l'Afrique, dans la promotion de politiques qui reconnaissent la contribution africaine, et a mentionné, à titre d'exemple, la proposition brésilienne de l'Objectif de Développement Durable n° 18



(ODD 18), présentée aux Nations Unies avec le potentiel de renforcer l'agenda du développement durable dans le monde entier.

Le Président de l'Institut Brésil-Afrique (IBRAF), João Bosco Monte, a affirmé que c'est un privilège pour l'Institut de participer à la conférence et a relaté son expérience accumulée au cours des quinze années d'existence de l'organisation, période pendant laquelle il a participé à des discussions sur la diaspora dans différents pays et a eu l'opportunité de visiter 46 pays, soulignant l'impact du sentiment que ces peuples ont à l'égard du Brésil. Il a mis en avant l'importance de l'échange de savoirs entre le Brésil et l'Afrique, mentionnant comme exemple un groupe de jeunes Africains qui sont venus à Cruz das Almas, dans le *Recôncavo* de Bahia, pour recevoir une formation sur la chaîne de production du manioc. Il a signalé la valeur de l'échange d'expériences entre des personnes différentes réunies autour d'un idéal commun et a affirmé que, ensemble, nous marchons plus vite.

Dans son intervention, le Ministre des Droits Humains et de la Citoyenneté, Silvio Almeida, a souligné qu'historiquement, la notion de diaspora africaine est directement liée à la mémoire du colonialisme, de l'esclavage et de la traite transatlantique des personnes noires, indiquant la nécessité de redonner un sens à cet héritage. Il a souligné que le Brésil a hérité profondément des coutumes et traditions africaines et a affirmé que l'ascendance est une leçon d'apprentissage. Il a signalé que l'avenir passe par la construction d'une alliance mondiale dans laquelle l'Afrique et ses diasporas sont insérées, et a souligné que la conférence n'a pas été organisée uniquement pour le Brésil et l'Afrique, mais pour toutes les diasporas, dans n'importe quel pays, constituant une opportunité de construire l'avenir à partir de la mémoire d'où nous venons. Il a insisté sur le fait que le Ministère des Droits Humains et de la Citoyenneté est responsable des politiques de mémoire, considérant que c'est à partir des



mémoires que se dispute le sens de l'humanité, et que ce sens est le fruit d'une construction historique.

La Ministre de la Culture du Brésil, Margareth Menezes, a remercié l'opportunité d'accueillir pour la première fois la conférence des Diasporas à Salvador, ville qu'elle a définie comme un symbole vivant de la résistance et de la culture afro-diasporique, et a souligné la signification de ce choix pour la population afrodescendante, associant le moment à l'émergence d'un nouveau paradigme dans l'histoire, centré sur la réparation. Elle a signalé que la conférence ouvre un espace pour l'élaboration d'idées visant la construction d'un monde meilleur et a souligné que le Président Lula, ainsi que des ministres tels qu'Anielle Franco, Marina Silva, Luciana Santos et Silvio Almeida, reconnaissent l'importance politique des représentations qu'ils occupent au gouvernement, notamment pour le peuple afrodescendant et pour la sauvegarde de la culture nationale. Elle a mentionné que, dans le cadre du Ministère de la Culture, la nature afro-diasporique du Brésil est comprise comme un pont de rapprochement avec le continent africain et comme un outil pour faire face aux inégalités produites par le colonialisme, qui a historiquement restreint les droits des peuples d'Afrique et de leurs descendants. Elle a réaffirmé la vision selon laquelle la culture est le plus grand atout pour recouvrer l'égalité et a rappelé que, dans la Décennie des Racines Africaines et de la Diaspora Africaine (2021–2031), la culture a été remise au centre de la lutte pour la liberté et l'équité, car c'est par le biais des manifestations artistiques et culturelles – poésie, littérature, enseignement, théâtre, arts plastiques, danse, musique – que le panafricanisme se présente au monde.

La Ministre de l'Égalité Raciale, Anielle Franco, a remémoré son histoire personnelle en tant que sœur de Marielle Franco, soulignant la fierté de son parcours de femme noire du Nord-Est, d'origine humble et issue des



favelas, et a mis en évidence le rôle de l'éducation comme principal instrument de lutte contre l'oppression. Elle a reconnu les difficultés rencontrées par les populations noires du côté américain de la diaspora et a affirmé que « le mouvement noir est l'avant-garde de ce pays », car il permet de comprendre le passé et d'envisager le présent et l'avenir. Elle a raconté que, face à l'assassinat de sa sœur et de leaders comme Mæ Bernadete, elle a choisi de transformer le deuil en lutte, comprenant de tels crimes comme des messages visant à affirmer la jetabilité des vies noires. Elle a souligné, cependant, que ces violences incitent à la réinvention et au renforcement de la mission collective. Elle a mis en avant l'importance de regarder vers l'avenir sans perdre de vue la mémoire, reconnaissant la mission historique d'occuper des espaces de pouvoir et de décision qui ont été historiquement refusés aux femmes et hommes noirs.

Elle a renforcé la pertinence de la recréation du Ministère de l'Égalité Raciale pour empêcher que des vies noires continuent d'être fauchées et que des opportunités continuent d'être refusées, et a cité la réflexion de la professeure Fátima Lima sur le rôle des femmes noires de mettre au monde non seulement des fils et des filles, mais aussi des opportunités, des rêves et des politiques publiques. Elle a souligné la nécessité de construire un projet politique de pays qui représente effectivement la population noire et assure la présence et la permanence des personnes noires dans les espaces de décision, ouvrant des portes aux prochaines générations. Elle a également signalé que la rencontre vise à renforcer les racines africaines dans le monde, à établir un large dialogue entre l'État et la société civile des pays de l'Union Africaine et des Amériques et à encourager des débats, des écoutes et des articulations qui aboutissent à des accords bilatéraux et multilatéraux capables de renforcer les relations économiques, sociales et culturelles entre le continent africain, les Amériques et le Brésil.



Le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine du Togo, Robert Dussey, a remercié la tenue de l'événement et a affirmé que, pour lui, le mouvement a renaît le 29 août 2024. Il a présenté la conférence comme une opportunité de « trouver une lumière » après des siècles où les personnes noires ont été placées dans une position déshumanisée et a déclaré que c'est le moment de dire ça suffit. Il a critiqué la manière dont le continent africain est souvent dépeint par les médias mondiaux comme arriéré et marqué uniquement par la pauvreté et la misère, signalant cette image comme le résultat d'une propagande des dominateurs qui ne souhaitent pas la croissance du continent.

En abordant la restitution des biens et richesses africaines, il a employé la métaphore d'un voleur qui envahit une maison, emporte les effets personnels et, lorsque la personne tente de les récupérer, elle est informée qu'elle doit demander la permission à l'envahisseur, associant cette situation à l'exigence contemporaine que les Africains sollicitent la restitution de ce qui leur a été pris. Il a affirmé que l'union de la société civile autour de thèmes tels que la mémoire et la restitution provoque la peur chez ceux qui ont usurpé les biens du continent et a défendu que cette richesse doit être restituée, car elle n'appartient pas aux colonisateurs. En conclusion, il a souligné la nécessité de renforcer les connexions directes entre l'Afrique et le Brésil, y compris la création d'un vol direct entre le continent africain et le Brésil, de manière à éviter la dépendance des routes qui passent par l'Europe ou les États-Unis pour arriver en Amérique du Sud.

La solennité d'ouverture a cherché à mettre l'accent sur le ton de la Conférence comme un espace où l'art, la mémoire, l'ascendance, les droits humains, le développement et le panafricanisme sont placés au centre du débat par les autorités gouvernementales, académiques et les leaders de



la société civile. Dans différents registres, les discours ont situé la diaspora africaine dans les Amériques comme faisant partie de la sixième région africaine et ont souligné son rôle dans la construction d'un futur commun fondé sur la réparation, la justice et la coopération entre l'Afrique et ses diasporas.

Toujours le 29, les Dialogues thématiques sur les quatre thèmes piliers de la Conférence ont été réalisés. Nous présentons, ci-après, la synthèse de l'approche adoptée lors de ces Dialogues.

3.2 Dialogues Thématiques



Source: Archives du gouvernement fédéral

3.2.1 Thème: Mémoire

Rapporteures: Sanandra Andrade et Jorgia Machado



Conférencière: Professeure Dra. Helena Theodoro (Université Fédérale de Rio de Janeiro - Brésil)

Lors des Dialogues Thématiques sur la Mémoire, la Professeure Helena Theodoro a souligné l'émotion d'être à Salvador et l'importance de ce moment comme une rencontre avec la spiritualité africaine, centrale pour l'identité et la mémoire de la communauté noire. Elle a critiqué le récit selon lequel les personnes noires n'auraient apporté aucune contribution propre et l'idée qu'elles seraient des tabula rasa, opposant cette vision à la perspective africaine, selon laquelle toutes les personnes possèdent l'Orí et sont également leurs ancêtres, ce qui permet la présence de souvenirs de situations non directement vécues.

Elle a différencié cette conception de la pensée judéo-chrétienne associée au conditionnement opérant, qui mène à la répétition d'actes transformés en mémoire. Elle a expliqué que, pour la communauté africaine, la mémoire englobe à la fois la dimension ancestrale et la mémoire acquise tout au long de la vie, mentionnant les défis du militantisme dans l'environnement académique. Pour illustrer, elle est revenue sur l'expérience de la Reine Nzinga d'Angola, qui, en reconnaissant la présence du culte des ancêtres dans l'Église Catholique, a utilisé le baptême et les confréries pour articuler des éléments catholiques et des traditions africaines, contribuant à des espaces de culte ancestral tels que la *Casa Branca*. Pour finir, elle a souligné l'importance de connaître l'histoire et la créativité culturelle de la population noire, mises en évidence dans des expressions telles que le *bumba-meu-boi*, le *samba-de-roda* et dans la cuisine, où cuisiner est compris comme « donner vie à ce qui est mort », renforçant le fait que la valorisation de ces mémoires est essentielle pour comprendre l'identité et les contributions de la communauté noire au Brésil et dans le monde.



3.2.2 Thème: Reconstruction

Rapporteurs: Bruna Andrade et Victor Alessandry

Conférencière: Professeure Dra. Wlamyra Albuquerque (Historienne et professeure UFBA)

Lors des Dialogues Thématisques sur la Reconstruction, la professeure et historienne Wlamyra Albuquerque a affirmé que la reconstruction devrait être un ordre mondial, orienté à la fois par ceux qui sont partis et par ceux qui viendront. Elle a souligné l'importance de la cosmologie africaine et brésilienne dans la lutte contre le colonialisme, insistant sur le fait que le Brésil, en termes de population noire, est aussi grand que l'Afrique. Elle a présenté la reconstruction comme une réinvention du peuple africain, comprise comme la construction et la reconstruction de formes de leadership dans le monde et la réinvention des manières de se mettre en évidence. Elle a suggéré l'élaboration de politiques publiques axées sur l'environnement durable, associant cet agenda à la lutte contre le capitalisme prédateur et le néocolonialisme.

Elle a également souligné la nécessité de projets nationaux qui promeuvent l'égalité des genres et la capacité de réinvention technologique entre l'Afrique et les diasporas, plaident pour un nouveau plan qui aborde ce qui est fondamental dans la relation entre les diasporas et le continent africain, au-delà des dimensions symboliques, affectives et religieuses, y compris des échanges et des programmes qui favorisent l'interaction sociale et culturelle entre les peuples. Selon son évaluation, les programmes pro-Afrique du gouvernement Lula ont favorisé les échanges entre étudiants et spécialistes brésiliens et africains. Elle a considéré comme vitale la réalisation d'un recensement sur l'impact des étudiants africains dans les universités brésiliennes sur la reconstruction des vecteurs d'invention technologique, dans un scénario d'avenir incertain marqué par



des disputes coloniales et par l'augmentation de la puissance militaire des anciennes puissances coloniales dominantes.

3.2.3 Thème: Restitution et Réparation

Rapporteurs: Rômulo Bittencourt et Busayo Alatishe

Conférencière: Epsy Campbell (Ancienne Vice-présidente du Costa Rica)

Lors du Dialogue Thématique sur la Restitution et la Réparation, l'ancienne vice-présidente du Costa Rica, Epsy Campbell, a commencé son intervention en saluant toutes les personnes présentes, y compris celles qui effectuent des travaux de nettoyage et de coulisses, souvent réalisés par des personnes noires, auxquelles elle s'est référée comme notre peuple. Elle a affirmé que parler de restitution fait partie de l'Afrique et que la communauté doit reconnaître qui elle est et se souvenir des ancêtres qui ont rendu possible la présence des personnes noires aujourd'hui. Elle a souligné que les Africains et leurs descendants dans la diaspora ont été victimes des mêmes atrocités et d'une exclusion systématique, dans un scénario où les jeunes afrodescendants sont tués dans les rues et composent la majorité de la population carcérale. Elle a observé que naître afrodescendant en Amérique Latine est pratiquement la même chose que naître pauvre, car de nombreuses femmes noires travaillent comme employées de maison et sont affectées de manière disproportionnée par la violence, la prostitution et l'incarcération.

Elle a en outre souligné la nécessité d'avancer dans les réparations pour les afrodescendants, en particulier pour les femmes noires, en se basant sur le développement d'un sentiment de fierté de descendre de personnes qui ont résisté à la barbarie européenne. Elle a souligné l'importance de la pensée diasporique noire pour le changement de la réalité africaine, y compris la lutte contre le racisme mondial et la



discrimination systémique, et a insisté sur le fait que comprendre le passé est une condition pour guérir les traumatismes générationnels et restaurer la dignité des groupes systématiquement exclus.

Dans son discours, elle a cité comme exemple de racisme systémique la manière dont la technologie peut perpétuer l'exclusion par le biais d'algorithmes et a renforcé qu'il est temps d'exiger des réparations, reconnaissant la force et la résistance que la négritude offre dans la lutte pour la justice. Elle a loué la génération actuelle d'afrodescendants, qu'elle a définie comme la génération de la lumière, pour comprendre sa responsabilité de transformer la réalité et être capable de mouvoir le monde, comme cela a été démontré dans les mobilisations après l'assassinat de George Floyd, victime d'oppression policière aux États-Unis. Pour Epsy, l'une des formes de réparation est d'utiliser les capacités des jeunes noirs ayant de l'influence sur les réseaux sociaux pour inculquer la conscience panafricaine, d'utiliser l'art comme source de résilience culturelle et de réfléchir à la manière dont nous voulons que les générations futures voient les afrodescendants. Elle a insisté sur l'importance pour la communauté noire de continuer à questionner comme forme de guérison, reconnaissant la religiosité et la culture comme des expressions de résilience.

Elle a conclu en affirmant que les peuples noirs ont toujours agi sur la base du principe de l'Ubuntu, fondé sur le soin et l'équité, ce qui place les personnes noires, en particulier les femmes, en position d'égalité avec les hommes blancs. Elle a souligné que la communauté noire mérite la dignité et qu'il est de la responsabilité collective de transmettre aux nouvelles générations un monde qu'elles méritent, à construire conjointement par l'Afrique et les diasporas, sans surexploitation des



ressources matérielles et humaines, en direction d'un monde où chaque enfant qui naît aura droit à l'école, au logement et à la dignité.

3.2.4 Thème: Panafricanisme

Rapporteurs: Olusola Rozalyn et Bruno Glória

Conférenciers: Professeur Gnaka Lagoke et Richard Santos



Source: Archives du gouvernement fédéral

Lors du Dialogue Thématique sur le Panafricanisme, le professeur Gnaka Lagoke a commencé son intervention en félicitant et en exaltant le Brésil et la ville de Salvador comme des régions fondamentales pour le développement du panafricanisme, non seulement pour leur importance historique, mais aussi parce que le peuple brésilien est une représentation et une référence sur tous les continents. Il a défendu que le panafricanisme doit être incorporé aux perspectives politiques des pays africains et des pays qui composent la diaspora africaine. Il a reconnu le rôle central de la jeunesse dans la propagation du panafricanisme et de sa lutte historique pour les droits des personnes noires, soulignant que le débat, sans action,



n'est pas suffisant pour atteindre les objectifs de cet agenda. Il a également souligné que le panafricanisme doit être un acte constant, inhérent au peuple africain et à ses descendants sur et hors du continent, avec des luttes pour l'équité, la liberté et la dignité répétées et renforcées quotidiennement dans les sphères sociales.

Richard Santos a commencé son discours en saluant les personnes présentes et en qualifiant l'événement de catalyseur pour le renforcement des luttes contre le racisme au Brésil, à Salvador et dans le monde. Il a transformé le temps de son intervention en un appel aux personnes qui aspirent à la justice, mentionnant son livre Maioria Minorizada (Majorité Minorisée), dans lequel il propose l'union de tous les peuples de la diaspora afin que le panafricanisme gagne en force au-delà des congrès, en étant diffusé dans toutes les sphères éducatives et sociales. Il a souligné que les écoles, les universités et les entreprises publiques et privées doivent connaître ce que sont la diaspora et le panafricanisme, afin que les futures générations héritent d'un monde plus juste et plus humain. En conclusion, il a félicité les organisations de la diaspora au Brésil et à Salvador et a insisté sur le fait que des événements comme celui-ci doivent circuler dans toutes les sphères de communication, sans se limiter à quelques petits groupes de personnes noires.

3.3 Groupes Thématisques

Les Groupes thématiques se sont concrétisées comme l'espace de dialogue et de construction qualifié du processus d'écoute et des voix de la Diaspora Africaine. Il convient de souligner que, à partir des orientations méthodologiques référencées dans le Congrès Panafricain, la Conférence a réuni des spécialistes, des chercheurs, des personnalités de la culture, des



références des mouvements sociaux, des spécialistes des secteurs public et privé, et des représentants de Conseils Nationaux liés au thème. Environ la moitié de ce groupe était composée de Brésiliens et l'autre moitié de représentants de la Diaspora Africaine dans les Amériques, ce qui incluait des représentants d'Amérique du Nord, d'Amérique Centrale, des Caraïbes et d'Amérique du Sud, ainsi que des citoyens africains vivant dans ces pays. Il est à noter que des représentants de la Diaspora Africaine dans d'autres continents, tels que l'Europe et l'Asie, étaient également présents.

Les thèmes proposés pour la Conférence de la Diaspora pour orienter la discussion lors des groupes thématiques du 30 août étaient :

- Panafricanisme
- Mémoire
- Reconstruction
- Restitution et Réparation

Le processus préparatoire de la Conférence a impliqué une construction articulée entre les instances organisatrices de la Conférence : Union Africaine, Gouvernement du Togo, Gouvernement Fédéral du Brésil, Gouvernement de l'État de Bahia, avec le soutien des universités publiques de Bahia, ainsi que des spécialistes des thématiques de la Conférence au Brésil et dans la Diaspora Africaine dans les Amériques.

Un groupe de travail a été constitué, articulé par le Ministère de l'Égalité Raciale et le Ministère des Affaires Étrangères, avec des représentations de spécialistes et de chercheurs des thèmes de la Conférence de la Diaspora Africaine dans les Amériques, à partir des thèmes piliers pour l'élaboration de textes conceptuels d'inspiration pour les débats des Groupes thématiques. Nous présentons ci-après la composition du groupe de travail:



- **Panafricanisme** – Dr. Gnaka Lagoke (Lincoln University - États-Unis) et Dr. Richard Santos (Université Fédérale du Sud de Bahia – Brésil)
- **Mémoire** - Dra. Sheila Walker (Afrodiáspora Global - États-Unis), Dra. Helena Theodoro (Université Fédérale de Rio de Janeiro – Brésil) et Dra. Thula Pires (Université Catholique Pontificale de Rio de Janeiro / PUC Rio – Brésil).
- **Reconstruction** - Yolian Ogbu (New York University - États-Unis), Dra. Miriam Reis (Université de l'Intégration Internationale de la Lusophonie Afro-Brésilienne / UNILAB – Brésil) ;
- **Réparation et Restitution** - Dra. Barryl Biekman et Dra. Jardelina Bispo do Nascimento (Université d'État de Bahia / UNEB – Brésil).

La dynamique des Groupes thématiques a impliqué un long débat en groupe, à partir des textes de référence de chaque thème et d'une séquence de propositions de recommandations qui ont été présentées par les participants.

Des spécialistes et des références importantes de la Diaspora Africaine pour les thèmes travaillés dans les Groupes thématiques ont composé la modération et la coordination de ces groupes. Nous présentons ci-après cette composition:

- **Groupe Thematique I - Panafricanisme:** Modération: Dr. Layla Brown et Dr. Zulu Araújo.
- **Groupe Thematique II - Mémoire:** Modération: Dr. Gina Paige et Dra. Vilma Reis.
- **Groupe Thematique III - Reconstruction:** Modération: Dra. Brenda Foreman et Dra. Matilde Ribeiro.
- **Groupe Thematique IV - Réparations/Restitution:** Modération: Akil Khalfani et Vanderlei Pinheiro.



Source: Archives du gouvernement fédéral

L'étape finale des Groupes thématiques a impliqué l'accord collectif sur les priorités et propositions pour le thème, en concertation avec le groupe de discussion diversifié présent, afin d'établir le contenu final à présenter lors de la Plénière de clôture de la Conférence, en vue de la composition de la Charte de Recommandations.



4. Plénière finale et cérémonie de clôture de la Conférence de la Société civile et Conférence gouvernementale

Dans cette section du Rapport, nous traitons des moments conclusifs de la Conférence de la Société civile, constitués par la Plénière finale et la cérémonie de clôture, ainsi que de la Conférence gouvernementale de la Diaspora africaine dans les Amériques, tenue le 31 août, qui a réuni une large représentation gouvernementale du continent africain et des pays des Amériques.

4.1 Plénière finale

La phase de clôture de la Conférence de la Diaspora, segment Société civile, a été marquée par la Plénière, au cours de laquelle un·e représentant·e de chacune des quatre tables thématiques a présenté le texte final des recommandations adoptées. Les recommandations thématiques ont constitué la Charte finale de recommandations, incluse dans le présent Rapport.

La Plénière finale de la phase Société civile de la Conférence de la Diaspora africaine dans les Amériques a réuni des délégué·e·s dont les expériences et les mémoires ont transcendé frontières et océans. Au nom des quatre tables thématiques, un·e représentant·e de chaque table a exposé le texte final des recommandations approuvées, fruit d'intenses dialogues, de la consolidation de consensus et de l'articulation de propositions stratégiques. Ces recommandations, organisées par axe thématique, composent la Charte finale de recommandations — document



normatif et programmatique annexé à ce Rapport — et orientent les priorités des politiques publiques, les initiatives de réparation, la préservation de la mémoire et le renforcement des réseaux politiques et sociaux au sein des communautés diasporiques.

zar; fortalecer e financiar redes globais acadêmicas, educacionais, culturais e políticas para diálogo, preservação e direito a saberes ancestrais e espirituais e da história compartilhada das diásporas africanas e da diáspora, inclusive com a elaboração de

inventariar e promover o patrimônio cultural dos povos negros, destacando as mulheres como sujeitos centrais de manutenção da identidade, do conhecimento, cultura e da

ção de iniciativas transnacionais de Museus, bibliotecas e da diáspora Africana e uma rede de arquivos africanos e da África na salvaguarda e acesso à documentação em s

to de programas educacionais abrangentes que favoreçam a compreensão das histórias e memórias africanas e da diáspora em sinal e sinal com apoio de fóruns e fundos específicos para



Source: Archives du gouvernement fédéral

Outre la validation des propositions, la plénière a défini des mécanismes de suivi et de mise en œuvre, en suggérant des instruments de monitoring, des délais indicatifs, des responsabilités institutionnelles et des modalités de coopération entre organisations de la société civile, gouvernements et organismes internationaux. La clôture a ratifié des engagements collectifs en faveur d'une articulation continue, de la promotion de l'égalité raciale et de la visibilité des revendications des populations afrodescendantes, ainsi que de la nécessité d'un dialogue avec



des instances telles que l'Union africaine et les gouvernements nationaux afin de garantir que les recommandations se traduisent en actions concrètes et durables.

4.2 Cérémonie de clôture de la Conférence Société Civile

La cérémonie de clôture de la phase Société civile de la Conférence a réuni des autorités du Gouvernement de l'État de Bahia, du Gouvernement Fédéral et des représentants de la société civile des différents pays présents. Nous soulignons ci-après les synthèses des contributions présentées par les autorités participantes.

João Jorge, président de la Fondation Palmares, a commencé son discours en saluant le public et en exprimant la fierté de l'institution de participer à un événement d'une telle magnitude, ce qui n'était pas arrivé depuis six ans. Il a souligné l'importance du panafricanisme et a affirmé que c'est le moment d'approfondir ce concept. Il a mentionné que de nombreuses personnes ont signé des engagements sur la manière dont elles devraient considérer l'Afrique et a renforcé la nécessité de tourner le regard vers l'Afrique, l'Amérique Latine, la diaspora africaine et les Caraïbes, reconnaissant la pertinence de ces régions. Il a rappelé que de nombreuses vies ont été perdues pour que les acquis actuels soient possibles et a exprimé l'espoir que, dans les jours suivants, les différents pays écoutent et réfléchissent à ce qui a été discuté lors de l'événement. Il a conclu en affirmant qu'il n'y a pas d'avenir pour l'humanité sans l'Afrique.

Lors de la cérémonie de clôture, la Secrétaire exécutive du Ministère de l'Égalité Raciale de l'époque, Roberta Eugênio, a commencé son discours en remerciant les personnes présentes et l'équipe gouvernementale, précisant que son objectif était de saluer et de remercier, et non de faire



une déclaration formelle. Elle a vénéré l'ancestralité, demandé la permission aux aînés, à ses pairs et à la table composée d'autorités telles que le président de la Fondation Palmares, João Jorge, ainsi que d'autres secrétaires et représentants. Elle a remercié spécialement l'équipe du Gouvernement Fédéral, avec une mention particulière pour la Secrétaire exécutive adjointe, Ana Míriam, et pour les collègues qui ont travaillé intensément pour le succès de l'événement, évitant les erreurs tout au long du processus. Roberta a souligné la philosophie Ubuntu comme concept fondamental qui a guidé le chemin jusqu'à ce moment, rappelant le principe du « je suis parce que nous sommes » et sa relation avec la collectivité et les chemins de liberté. Elle a souligné que la planification de la conférence a été réalisée en un temps record, résultat à la fois de l'urgence et de l'intelligence et de la stratégie afro-diasporiques, mettant en évidence la capacité d'adaptation et d'organisation des leaders impliqués. En évaluant les deux jours de conférence, elle a souligné la contribution des leaders, des activistes et des représentants des conseils, dont le travail a abouti à un document.

Roberta a insisté sur le fait que ce document ouvre la voie à d'autres articulations, contribuant non seulement au Congrès Panafricain à Lomé, mais aussi au renforcement des stratégies afro-diasporiques au Brésil. Elle a souligné que, bien que la diaspora dans les Amériques ait eu pour objectif historique la dispersion, l'ancestralité continue d'unir les personnes, favorisant une issue collective et renforçant la connexion entre les communautés afro-diasporiques. Elle a réaffirmé l'engagement du Ministère de l'Égalité Raciale et du Gouvernement Fédéral à rétablir et à renforcer les relations avec les pays africains et à reconnaître la contribution significative de la diaspora noire. Elle a souligné que ce moment de confluence exprime l'intelligence, la force et la stratégie de la



diaspora africaine et que le Brésil, en reprenant ses connexions avec les pays africains et en valorisant les contributions de la diaspora, trace un chemin prometteur pour l'avenir.

Lors de la cérémonie de clôture, la Secrétaire de la Promotion de l'Égalité Raciale des Peuples et des Communautés Traditionnelles de l'État de Bahia (SEPROMI), Ângela Guimarães, a commencé par saluer les personnes présentes, reconnaissant l'importance de l'événement et remerciant l'engagement des participants nationaux et internationaux qui ont surmonté des défis pour rendre la conférence possible. Elle a souligné le caractère historique de la rencontre, à la fois par la reconnaissance du Brésil comme sixième région de la diaspora africaine dans les Amériques et parce qu'il s'agit de la première conférence de haut niveau réalisée hors du continent africain, dans un contexte de reprise démocratique dans le pays, contrastant avec l'avancée de l'extrême-droite dans diverses parties du monde.

Elle a remercié les mouvements qui ont permis l'inclusion du thème dans l'agenda gouvernemental – peuples de *terreiro*, intellectuels noirs, *blocos afro*, mouvement noir, mouvement des femmes, entre autres – pour avoir affirmé la descendance africaine et le lien avec le continent-mère. Elle a souligné la coopération Sud-Sud comme un chemin pour reconstruire les relations entre le Brésil et les nations africaines et transformer une réalité mondiale marquée par des siècles de colonialisme, d'esclavage, de patriarcat et de racisme structurel. Elle a également remercié les différentes instances du gouvernement fédéral, comme le Ministère de l'Égalité Raciale, le Ministère de la Culture et le Ministère des Relations Étrangères, ainsi que le corps technique impliqué, et a reconnu l'Union Africaine, présidée par le président du Togo et représentée par le Ministre



des Affaires Étrangères, pour le choix de Bahia comme territoire de forte présence afro-descendante et d'échange intense avec le continent africain.

Ângela a souligné l'audace et l'importance de la conférence, notamment face à la tenue du G20 à Bahia en novembre, affirmant que cet événement ne peut être envisagé sans considérer l'impact de la conférence régionale de la diaspora africaine. Elle a indiqué que l'avenir des relations diplomatiques devra s'orienter par des principes d'horizontalité, de mémoire, de restauration et de panafricanisme, basés sur les expériences du passé. Elle a critiqué le capitalisme blanc eurocentrique, soulignant sa responsabilité dans la destruction environnementale, la perte de millions de vies et la création de frontières qui ont séparé des peuples ayant des héritages culturels communs.

Elle a rappelé la trajectoire de la création de la Fondation Culturelle Palmares et du premier Ministère de l'Égalité Raciale, postérieurement démantelé et repris en 2023, comme expression de la résilience du mouvement. En conclusion, elle a célébré la lutte du peuple afro-brésilien et a affirmé que les religions de matrice africaine n'ont plus besoin d'être syncrétisées ni réinterprétées par des paradigmes occidentaux, rappelant que des divinités comme Iemanjá, Oxum et Iansã sont des dieux et des déesses africaines et des symboles de transformation révolutionnaire. Elle a souligné que le projet eugéniste a échoué et que les communautés noires et afro-descendantes sont aujourd'hui centrales dans la préservation environnementale et dans le leadership d'un développement juste et durable. Elle a conclu en réaffirmant que ces communautés sont l'avenir, avec un grand potentiel de leadership et une capacité intellectuelle pour construire un développement équitable et durable, soulignant que le Brésil diasporique est un pays à majorité noire, *quilombola*, de femmes et de



peuples autochtones et que, en alliance avec les pays africains, il sera le protagoniste d'un avenir meilleur pour tous et toutes.



Source: Archives du gouvernement fédéral

Lors de la cérémonie de clôture, la Ministre de l'Égalité Raciale, Anielle Franco, a invité des leaders comme Matilde Ribeiro, João Jorge et Mâe Nilce à se joindre à elle devant la scène. Elle a lié la rencontre à sa propre trajectoire, rappelant qu'elle a été élevée dans une famille de femmes qui ne baissent pas la tête et que respecter ceux qui sont venus avant est une manière de vénérer toutes les générations présentes. Elle a affirmé que le vendredi 30 août 2024 fait partie d'une semaine de justice et a souligné que, dans les moments où elle en a eu le plus besoin, ce sont les femmes noires qui l'ont soutenue pour qu'elle ne tombe pas.



Elle a remercié la participation de toutes les personnes à ce riche processus, soulignant que l'on suit les pas de ceux qui sont venus avant, avec caractère et fierté, sans se courber devant les difficultés. Elle a affirmé que ce sont les moments de douleur et les défis qui renforcent les personnes, insistant sur le fait qu'elle n'agit pas seule, mais de manière collective, et que cela la rend meilleure. En conclusion, elle a souligné l'honneur d'être à l'événement et de porter cette mission, réaffirmant qu'elle ne va nulle part seule.

4.3 Segment gouvernemental de la Conférence de la Diaspora dans les Amériques

Le 31 août 2024, à Salvador, le ministre des Relations extérieures Mauro Vieira a coprésidé, aux côtés du ministre des Relations extérieures, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'étranger, Robert Dussey, le segment gouvernemental de la Conférence de la Diaspora africaine dans les Amériques, journée qui coïncidait avec la célébration de la Journée internationale des personnes afrodescendantes. Quarante-quatre pays étaient représentés, parmi lesquels quatre ministres d'État et neuf vice-ministres. Cette date a également été l'occasion de commémorer la Journée internationale de la personne afrodescendante.

Il s'agissait de la première fois que les États membres de l'Union africaine organisaient, hors du continent africain, une réunion de la 6e Région de l'Union africaine, définie par cette organisation comme : composée de personnes d'origine africaine vivant en dehors du continent, indépendamment de leur citoyenneté et nationalité, et prêtes à contribuer au développement du continent et à la construction de l'Union africaine. La désignation de Salvador comme siège de l'événement est issue du Haut



Comité ministériel de l'Union africaine sur la Décennie des Racines africaines, présidé par le Togo. Il s'agissait donc d'un événement officiel de l'Union africaine.

Le segment gouvernemental a vu la participation, pour le Brésil, de la ministre de l'Égalité raciale, Anielle Franco; de la ministre de la Culture, Margareth Menezes; de l'alors ministre des Droits humains et de la Citoyenneté, Silvio Almeida; et du gouverneur de l'État de Bahia, Jerônimo Rodrigues, ainsi que de représentants de 44 autres pays. La vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, Monique Nsanzabaganwa, a également pris place à la table d'ouverture.



Photo : Band News. Disponible sur: <https://www.bnews.com.br/noticias/politica/com-presencia-de-jeronimo-rodrigues-e-diversas-autoridades-conferencia-da-diaspora-africana-nas-americas-e-realizada-em-salvador.html>

Parmi les invités gouvernementaux, les délégations du Haïti, du Honduras, de São Tomé-et-Príncipe et de Trinité-et-Tobago étaient dirigées au niveau ministériel; celles d'Afrique du Sud, d'Angola, des Bahamas, du



Tchad, de Cuba, du Ghana, de Guinée-Bissau, de Libye et de Namibie l'étaient au niveau vice-ministériel. Les délégations d'Algérie, de Colombie, du Guatemala, de Guinée équatoriale, d'Eswatini, du Venezuela et de Zambie ont envoyé des autorités depuis leurs capitales. Vingt-quatre autres pays étaient représentés par leurs ambassades à Brasilia.

Au nom du gouvernement brésilien, le ministre Mauro Vieira a souligné l'importance d'organiser la Conférence de la Diaspora à l'occasion de la Journée internationale de la personne afrodescendante, a félicité les représentants de la société civile pour la Charte de Salvador et a mis en exergue la priorité accordée à l'Afrique dans la politique extérieure du président Luís Inácio Lula da Silva, en particulier dans les domaines de la culture, de l'éducation et de la coopération au développement.

La vice-présidente de la Commission de l'Union africaine a indiqué qu'il s'agissait de sa première visite au Brésil et a souligné trois questions primordiales pour l'organisation: la Décennie internationale des personnes afrodescendantes (2015–2024); le Sommet de l'Union africaine de 2025, dont le thème annoncé est «Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par le biais des réparations»; et la tenue du 9e Congrès panafricain. Elle a insisté sur la nécessité de donner effet aux décisions Assembly/AU/Dec.847(XXXVI) et Assembly/AU/Dec.884(XXXVII) de l'Union africaine concernant la création d'un front uni pour promouvoir la cause de la justice et le paiement de réparations aux Africains. Selon Nsanzabaganwa, la question des réparations ne saurait se réduire à une question de ressources financières, mais doit être comprise comme la restauration de la dignité des Africains et des afrodescendants et la reconstruction des pays africains affectés par le colonialisme. La vice-présidente a conclu en affirmant qu'il s'agit d'un agenda partagé entre l'Union africaine et la diaspora, en appelant à la création de passerelles



pour connecter le continent à la diaspora, laquelle constitue une «réserve culturelle et matérielle» de l'Afrique.

Le chef de la diplomatie togolaise a évoqué les similarités culturelles entre le Brésil et l'Afrique et a rappelé le passé d'esclavage qui a marqué la Bahia. Il a exprimé l'espoir que la Conférence de Salvador devienne une «étape fondamentale de l'action» en faveur de la justice et de la liberté, afin de mettre fin au « cycle d'intolérance » caractérisant selon lui le contexte géopolitique actuel. Il a insisté sur le fait que les réparations ne constituent pas « une lutte d'une partie du monde contre une autre », mais une « exigence de l'humanité » pour promouvoir un monde indivisible, et a rappelé qu'elles avaient déjà été mises en œuvre «dans d'autres cas». La ministre des Affaires étrangères et des cultes d'Haïti, Dominique Dupuy, a souligné le caractère inédit de son pays, peuple réduit en esclavage qui a réussi à se libérer, mémoire conservée de génération en génération. En conséquence de cette histoire, a-t-elle affirmé, sa population paie encore un lourd tribut et l'avenir du pays demeure « hypothéqué » par une « hiérarchie sociale raciste ». Elle a salué le travail de la Commission sur les réparations de la CARICOM et a souligné l'engagement du gouvernement haïtien en faveur de la démocratie, de la sécurité publique et du développement durable, tout en appelant au soutien des pays de la région pour atteindre ces objectifs.

Le secrétaire d'État à la Science et à la Technologie du Honduras, Luther Castillo Harry, a salué la présence de trois ministres brésiliens noirs à la table, notant être la seule autorité ministérielle noire de son gouvernement. Il a affirmé qu'il était nécessaire de passer à l'action pour défier « un système social conçu pour persécuter les Noirs ». Il a ajouté que garantir la propriété foncière aux communautés noires est une lutte transversale aux autres questions abordées lors de l'événement.



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Communautés de São Tomé-et-Príncipe, Gareth Guadalupe, a rappelé que son pays fut un comptoir du trafic d'esclaves. Il a souligné que les thèmes de la Conférence permettaient aux afrodescendants des Amériques d'honorer leur africanité et pointaient vers un avenir fondé sur des liens culturels et des aspirations communes de justice. Il a souligné que l'un des aspects des réparations est la construction de sociétés justes pour tous les afrodescendants, partout dans le monde.

Le ministre des Affaires étrangères de Trinité-et-Tobago, Amery Browne, a également mis l'accent sur la question des réparations, qu'il entend au-delà du transfert de ressources, incluant l'histoire, la justice et l'autonomisation. Il a souligné le rôle de la CARICOM dans la promotion internationale de l'agenda des réparations et a appelé des « alliés » à agir conjointement. Il a conclu en affirmant que la quête de justice pour les Africains et les afrodescendants nécessite également la réforme des institutions financières internationales et du Conseil de sécurité des Nations unies. La vice-ministre des Relations extérieures et de la Coopération de l'Afrique du Sud, Thandi Moraka, a rappelé l'importance de la Conférence de Durban et de sa Déclaration et Plan d'action. Elle a insisté sur la nécessité de combattre les inégalités et de promouvoir l'émancipation économique des pays africains et de la diaspora, en soulignant à cet égard le rôle de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Le secrétaire d'État à la Coopération internationale et aux Communautés d'Angola, Domingos Custódio Vieira Lopes, a déclaré que son pays avait été l'une des principales victimes du trafic d'esclaves et a appelé à lutter contre le racisme, la xénophobie et la violence à l'encontre des Africains.



Le secrétaire parlementaire du ministère des Relations extérieures des Bahamas, Jamahl Strachan, a souligné le soutien de son pays à l'agenda des réparations pour les Africains et au Plan en dix points pour la Justice réparatrice de la CARICOM (Communauté des Caraïbes). La vice-ministre des Relations extérieures du Tchad, Fatimé Aldjineh Garfa, a déclaré que les réparations ne concernent pas seulement les Africains mais l'humanité tout entière. Elle a mis en avant l'importance de la question de la diaspora pour son gouvernement et a indiqué que le président Mahamat Déby envisage d'organiser une conférence avec la communauté tchadienne résidant à l'étranger.

La vice-ministre des Affaires étrangères de Cuba, Anayansi Rodriguez Camejo, a affirmé que la discrimination sociale institutionnelle dans son pays avait pris fin avec la révolution de 1959. Elle a souligné que l'ordre international demeure injuste, comme en témoigne le non-respect des objectifs de la Conférence de Durban. Elle a annoncé la tenue à Cuba de la « Conférence internationale Nouvelles Narratives : Mémoire, Résistance et Réappropriation » en août, et de la «Conférence internationale Cuba 2024: Décennie des Afrodescendants» prévue en décembre prochain.

Le vice-ministre des Affaires étrangères du Ghana, Kwaku Ampratwun-Sarpong, a mis en lumière les effets négatifs résultant de l'immigration irrégulière, un problème qui, selon lui, appelle une plus grande coopération internationale, et a souligné le potentiel culturel et économique de la «famille africaine globale».

Le secrétaire d'État aux Communautés de Guinée-Bissau, Nelson António Pereira, a demandé des efforts accrus de la communauté internationale pour promouvoir le développement de l'Afrique par le biais



du renforcement de l'éducation, de l'industrie et du transfert de technologie.

Le vice-ministre des Affaires étrangères pour les affaires d'immigration de Libye, Emhemed Said Ali Zedan, a plaidé pour la réforme des institutions internationales, nécessaire au soutien du développement des pays africains, et a souligné l'importance de la coopération pour traiter les causes de l'émigration africaine, telles que la pauvreté et les effets du changement climatique. Il s'est démarqué des autres interventions en insistant sur la nécessité de lutter contre l'immigration illégale.

La vice-ministre des Affaires étrangères de Namibie, Jenelly Matundu, a déclaré que la restitution des biens culturels et les réparations servent à reconstruire la dignité des Africains et des afrodescendants. À l'instar d'autres intervenants, elle a soutenu que la réparation ne devrait pas être uniquement l'affaire des victimes du colonialisme et de l'esclavage, mais de toute l'humanité. Elle a appelé au renforcement des partenariats économiques entre les pays africains et les communautés afro-diasporiques afin de soutenir le développement de l'Afrique.

Le chef des Études et de la Synthèse et point focal national de la Décennie des Racines africaines et de la Diaspora d'Algérie, Brahim Chennouf, a affirmé que la Conférence avait répondu à ses attentes et que les propositions de la société civile constituaient une bonne base pour les travaux du 9e Congrès panafricain.

Le coordinateur de la Commission présidentielle contre la Discrimination et le Racisme à l'égard des Peuples autochtones du Guatemala, Leopoldo Mateo Chuc Sam, a souligné l'importance de faire de la promotion de l'égalité raciale une priorité transversale des politiques



publiques dans différents secteurs et a préconisé l'intégration du thème de la «mémoire des personnes afro» dans les programmes scolaires.

Le conseiller à la Présidence de la République chargé des questions consulaires et de la diaspora de Guinée équatoriale, l'ambassadeur Narciso Ntugu Abeso Oyana, a défendu l'idée qu'il n'est pas possible d'atteindre les Objectifs de développement durable sans réformer les institutions internationales. Le conseiller a appelé la diaspora africaine dans les Amériques à soutenir la mise en œuvre des ODD en Afrique. Il a également plaidé pour la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU avec une «expansion régionale équilibrée».

Le représentant d'Eswatini auprès de l'Union africaine, Patrick Vusani Nkosi, a souligné l'importance économique de la communauté diasporique pour les pays à faible population. Dans le cas d'Eswatini, qui compte 1,2 million d'habitants, les envois de fonds des émigrés constituent une part significative de l'économie locale.

La directrice Afrique de la chancellerie du Venezuela, Yurlen Elizabeth Rondon Fuentes, a mis en avant l'engagement de son gouvernement dans la lutte anticoloniale pour les droits humains et contre les structures de pouvoir qui maintiennent les inégalités. Elle a indiqué que le Venezuela fut l'un des premiers pays, dès 1999, à adopter des politiques de réparation en tant que politiques d'État. Elle a exprimé son soutien aux demandes de réparation des pays africains et de la CARICOM.

Le directeur adjoint pour l'Amérique, les Caraïbes et la Diaspora de Zambie, Alick Banda, a déclaré que, malgré les différences culturelles, démographiques et économiques entre les pays d'Afrique et des Amériques, il existait une union dans la lutte commune pour les réparations et contre



le racisme et la discrimination. Il a salué les propositions de la société civile et affirmé que la Conférence constituait un catalyseur de changements.

Le doyen du corps diplomatique des pays africains à Brasilia, l'ambassadeur du Cameroun Martin Mbeng, a déclaré que la diaspora représente un lien actuel entre l'Afrique et les Amériques, et non seulement un héritage du passé. Il a souligné que la Conférence mettait au défi les gouvernements d'Afrique et des Amériques d'agir pour répondre aux propositions de la société civile. Il a conclu en rappelant l'importance de la diaspora pour le potentiel économique de l'Afrique.

La doyenne du corps diplomatique des pays des Amériques à Brasilia, l'ambassadrice de la Barbade Tonika Sealy-Thompson, a souligné que la Conférence ouvrait la voie à l'avenir du panafricanisme global. Elle a rappelé que les ancêtres africains et afrodescendants ont toujours résisté à la violence, à l'oppression et à la discrimination, et que la Conférence constituait une occasion de renouveler cette résistance face aux défis actuels. Elle a insisté sur le fait que les gouvernements d'Afrique et des Amériques ont la possibilité de marquer l'histoire en promouvant le développement par la coopération et des politiques de promotion de l'égalité. Au terme des interventions des représentants gouvernementaux, Mme Louisin Jahëna, directrice de la communication de la Fondation Aquereburu, a présenté le projet du Musée des Mémoire africaines et afrodescendantes, qui sera créé dans la ville togolaise d'Aného. Le choix de cette localité se justifie par son rôle historique sur la route du trafic d'esclaves et par le fait qu'elle fut destinée à de nombreux « retournés » afro-brésiliens.

La Conférence s'est achevée par la remise de la Charte de Salvador, élaborée et approuvée lors de la phase Société civile de la Conférence de



la Diaspora des Amériques, par des représentants de la société civile à la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, Monique Nsanzabaganwa, et au ministre des Relations extérieures, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'étranger, Robert Dussey.



5. Considérations Finales



Source: Archives du gouvernement fédéral

La Conférence de la Diaspora Africaine dans les Amériques, tenue à Salvador les 29 et 31 août 2024, a réuni des représentants de gouvernements, de l'Union Africaine, d'organisations internationales, des intellectuels, des leaders des mouvements noirs, des peuples et communautés traditionnelles et d'autres organisations de la société civile des Amériques et de pays africains.

Conçue comme une étape préparatoire au 9e Congrès Panafricain, la Conférence a été structurée sous un format participatif, avec des plénières et des groupes de travail thématiques axés sur les piliers Panafricanisme, Mémoire, Reconstruction, Réparation et Restitution. Le processus a



réaffirmé la centralité de l'ancestralité, de la philosophie Ubuntu et du Panafricanisme, articulant des débats sur les réparations historiques et contemporaines, l'esclavage, les politiques de mémoire, la restitution des biens culturels, la coopération économique et éducative Sud-Sud et les politiques publiques orientées vers l'égalité raciale et la justice réparatrice.

Comme principal résultat politique, la Conférence a produit la Charte de Recommandations de la Diaspora Africaine, adressée à l'Union Africaine, aux États des Amériques et au 9e Congrès Panafricain, avec des propositions qui incluent: le renforcement de la philosophie Ubuntu et du Panafricanisme; la création d'une agence permanente et d'une institution multilatérale de la diaspora ayant son siège à Salvador; l'organisation de réseaux mondiaux, d'archives et d'initiatives transnationales de musées de la diaspora; l'identification, l'inventaire et la restitution des biens culturels matériels et immatériels; la promotion de politiques éducatives, sociales, culturelles et environnementales, ainsi que des mesures de réparation au sens large.

La Charte reconnaît également l'importance des communautés noires, *quilombolas*, des peuples et communautés traditionnels et d'Haïti dans la lutte contre le colonialisme et le racisme, et indique surtout des voies de coopération entre l'Afrique et la diaspora ancrées dans des principes tels que la mémoire, l'horizontalité, la dignité et la participation politique des populations afrodescendantes.

Le segment gouvernemental de la Conférence de la Diaspora dans les Amériques, tenu le 31 août à Salvador, a réuni des représentants d'environ 44 pays lors de la première tenue hors d'Afrique d'une réunion de la « 6e Région » de l'Union africaine, et s'est achevé par la remise de la Charte de Salvador rédigée par la société civile. Les interventions ont souligné la centralité des thèmes de réparation, de mémoire, du panafricanisme et de



la restitution des biens culturels, la nécessité de renforcer les liens politiques, économiques et culturels entre l'Afrique et la diaspora, ainsi que l'urgence de réformes institutionnelles et de mécanismes de coopération internationale pour rendre possibles des programmes de développement, de justice et de préservation de la mémoire historique ; parmi les propositions concrètes figuraient des initiatives en matière d'éducation, de renforcement des capacités, de financement et de création d'espaces muséaux dédiés aux mémoires africaines et afrodescendantes.



Lettre de Recommandations de la Diaspora Africaine

30 août 2024, Salvador, Bahia

Rendant hommage à l'ancestralité et célébrant la diversité des voix afro-diasporiques d'experts, de personnalités culturelles, de figures de proue des mouvements sociaux et d'autres représentants de la société civile,

Rappelant la Conférence des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora, tenue à Dakar en 2004, la 2e Conférence des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora, tenue à Salvador en 2006, et le Sommet Mondial de la Diaspora Africaine, tenu à Johannesburg en 2012,

Réaffirmant la Déclaration et le Programme d'Action de Durban, adoptés en 2001, rappelant la proclamation de la Décennie Internationale des Personnes d'Ascendance Africaine (2015-2024) et soutenant son renouvellement pour dix ans supplémentaires,



Célébrant la Décennie des Racines Africaines et de la Diaspora Africaine (2021 à 2031) établie par l'Union Africaine,

Considérant la nécessité d'établir un nouveau paradigme d'humanité, qui intègre les valeurs philosophiques et épistémologiques héritées de l'Afrique par la Diaspora, telles que la circularité, la ludicité et la base matriarcale,

Nous, les participants à la 1ère Conférence de la Diaspora Africaine dans les Amériques, réunis les 29 et 30 août 2024 à Salvador, Bahia, Brésil, nous adressons aux autorités de l'Union africaine et des pays des Amériques qui se réuniront le 31 août 2024, ainsi qu'au 9e Congrès Panafricain, qui se tiendra à Lomé, du 29 octobre au 2 novembre 2024, pour présenter les recommandations suivantes concernant le Panafricanisme, Mémoire, Reconstruction, Réparation et Restitution:

1. Renforcer la philosophie Ubuntu autour du Panafricanisme au 21e siècle, caractérisée par la reconnaissance de l'unité et de la circularité culturelle, spirituelle et linguistique entre les peuples africains et la Diaspora, composée de ses communautés émigrées et des populations d'origine africaine vivant dans des pays d'autres continents.
2. Incorporer les idéaux du Panafricanisme et de la philosophie Ubuntu dans les efforts visant à rechercher des réparations et à réformer les institutions internationales et les politiques internes des États, en augmentant la représentation des pays africains dans les organisations et forums internationaux, et en coordonnant entre eux les positions des pays africains et afro-diasporiques sur les thèmes d'intérêt commun dans ces forums et organisations.
3. Établir une agence permanente, de préférence à Salvador, dans l'esprit de l'institution de la sixième région de l'Union africaine, comme un moyen



et un outil pour restaurer l'histoire du Panafricanisme, qui reconnaît la contribution des femmes, des jeunes, des mouvements sociaux de base, entre autres, afin de développer une conscience Panafricaine parmi les collectivités des peuples africains, en utilisant les technologies traditionnelles et contemporaines.

4. Organiser, renforcer et financer des réseaux mondiaux universitaires, éducatifs, artistiques, culturels et politiques pour le dialogue, la préservation et le droit à la mémoire, aux savoirs ancestraux et spirituels et à l'histoire partagée entre les populations africaines et de la Diaspora, y compris l'élaboration de cartographies.
5. Identifier, inventorier et promouvoir le patrimoine culturel des peuples afro-diasporiques, en mettant en avant les femmes en tant que sujets centraux de la production et de la préservation de l'identité, des connaissances, de la culture et de la mémoire.
6. Encourager la création d'initiatives transnationales de musées, bibliothèques et archive de la Diaspora Africaine et un réseau d'archives africaines et diasporiques axé sur la sauvegarde et l'accès à la documentation sur différents formats.
7. Encourager la création de programmes éducatifs complets qui intègrent l'inclusion des histoires et mémoires africaines et de la Diaspora à tous les niveaux d'enseignement, avec le soutien de forums et de fonds spécifiques pour partager les meilleures pratiques dans les pays africains et de la Diaspora africaine.
8. Combattre le racisme algorithmique dans le contexte des nouvelles technologies par la régulation, l'augmentation de la représentation des personnes noires sur les médias sociaux, la garantie de l'intégrité de



l'information concernant l'histoire de l'Afrique et de la Diaspora africaine, et l'établissement d'une base de données ouverte contenant des informations pertinentes pour la préservation de la mémoire africaine et afro-diasporique.

9. Renforcer, encourager et fournir un financement adéquat pour des politiques antiracistes de développement durable et de promotion des droits, qui peuvent inclure: la restructuration des matrices énergétiques, avec le développement de sources renouvelables et sûres; la production alimentaire efficace et les programmes de lutte contre la faim, la pauvreté et l'insécurité alimentaire; la durabilité et la justice environnementale; la révision des systèmes de justice, y compris pénal et criminel; des stratégies de santé élargies, qui prennent en compte les spécificités épidémiologiques de la diversité des pays et permettent des actions de prévention et d'éradication des maladies, ainsi que de promotion de la santé mentale; une éducation et des cursus qui reconnaissent la contribution des peuples africains et de la diaspora africaine, leurs connaissances, cultures et traditions, leurs autrices et auteurs, et renforcent l'identité noire, avec une attention particulière aux enfants et adolescents, et à l'éducation en milieu rural; la promotion de l'égalité des sexes et de la lutte contre la violence; la promotion de l'accès au logement; la reconnaissance de la traite des esclaves en tant que crime contre l'humanité par les pays historiquement impliqués; et l'augmentation de la participation des personnes afrodescendantes, en particulier des femmes et des personnes LGBTQIAPN+, dans les forums de débat et les espaces de pouvoir nationaux et internationaux.

10. Renforcer la coopération internationale dans des projets dédiés aux liens entre le continent africain et la Diaspora, y compris par: la facilitation



de la mobilité et le soutien aux étudiants, aux professeures et professeurs et aux chercheuses et chercheurs; le renforcement des institutions et des programmes éducatifs qui favorisent la mobilité des étudiants africains et afro-diasporiques ; la création de l’Université Fédérale Afrique-Brésil dans l’État de Bahia, élargissant la coopération avec les autres pays africains et afro-diasporiques; l’échange entre communautés afro-descendantes traditionnelles dans le but de partager les connaissances, y compris entre générations et en tenant compte des spécificités de chaque peuple.

11. Gérer et défendre les intérêts de la Diaspora Africaine, par la création d’une institution multilatérale ayant son siège à Salvador.

12. Promouvoir la gestion des connaissances, en se concentrant sur la communauté noire afro-diasporique, par: la promotion, la formation et la valorisation de gestionnaires de l’égalité raciale; la réalisation de recensements de la Diaspora Africaine, comme moyen de connaître le nombre et qui sont les afrodescendants dans chaque pays et dans le monde et comment ils se déplacent entre l’Afrique et le monde; et la promotion de l’inclusion numérique, notamment parmi les jeunes.

13. Promouvoir la pleine mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d’Action de Durban, par une conception holistique de la réparation dans les dimensions politique, économique, financière et sociale, y compris la reconnaissance de l’esclavage et de la traite transatlantique en tant que crime contre l’humanité. Envisager la réparation comme moyen de lutte contre le racisme institutionnel, en vue de l’intégration pleine des Africains dans les sociétés afro-diasporiques et de la redistribution du pouvoir. Ces objectifs doivent être atteints à travers:



- a) Des institutions nationales et internationales consacrées à ce sujet et un financement par des fonds spécifiques provenant des pays qui ont joué un rôle dans la promotion de la colonisation et d'institutions esclavagistes pour promouvoir le développement économique, social et culturel des populations africaines et afro-descendantes, tant en Afrique que dans les pays de la Diaspora africaine;
 - b) Une large participation sociale qui reconnaisse les besoins locaux et communautaires;
 - c) La diffusion de moyens statistiques reconnaissant l'existence des populations africaines et empêchant leur invisibilisation;
 - d) La création de mécanismes internationaux, tels que la Commission des Réparations au Conseil des Droits de l'Homme, le Tribunal international des réparations, et la conclusion des négociations de la Déclaration Internationale des Nations Unies sur les Droits des Peuples Afrodescendants ;
 - e) L'encouragement de la coopération internationale en matière de politiques de réparation, avec la création d'un portail électronique réunissant des informations sur la question dans diverses langues ; et
 - f) L'établissement de mesures pour contrer les sanctions et mesures coercitives qui empêchent l'avancement des droits sociaux des populations afro-diasporiques.
14. Promouvoir les droits de la population noire en Afrique et dans la Diaspora Africaine, y compris la population migrante, en priorisant la santé



et le bien-être des peuples d'Afrique et de la Diaspora, et en affrontant les préjugés persistants découlant de l'esclavage, du colonialisme et du néocolonialisme, y compris l'adoption de politiques de santé mentale et physique accessibles et spécifiques pour la population noire, de politiques de sécurité publique antiracistes, notamment pour la jeunesse noire, et de politiques de travail décent, y compris pour les personnes issues du système carcéral.

15. Promouvoir des politiques sociales et intersectionnelles de protection des femmes, des personnes âgées, des enfants et des jeunes, des personnes en situation carcérale, des personnes en situation de handicap, des personnes LGBTQIA+ et des migrantes, et créer des mécanismes, y compris financiers, pour assurer une plus grande participation des femmes dans les espaces de pouvoir en politique et dans le secteur privé, et encourager le dialogue interreligieux pour la promotion de la paix et d'une culture de tolérance.

16. Établir des fonds dédiés à la restitution des biens culturels matériels et immatériels, des ressources naturelles et d'autres patrimoines historiques qui ont été détruits ou injustement arrachés aux Africains et à leurs descendants, ainsi qu'à la préservation de ces biens, dans le but de reconnaître et de rendre visible la contribution intellectuelle, spirituelle, scientifique et technologique des peuples africains et d'ascendance africaine.

17. En tant que politiques réparatrices, garantir la distribution de terres et l'accès aux territoires pour les communautés traditionnelles et à des lieux où les personnes afrodescendantes ont été systématiquement exclues de la possession de la terre, y compris la reconnaissance et la compensation financière pour la contribution de ces communautés à la préservation de



l'environnement et au développement durable, afin de lutter contre les changements climatiques et le racisme environnemental.

18. Reconnaître l'importance d'Haïti et son rôle historique dans la lutte contre l'esclavage, le colonialisme et le racisme, en considérant la nécessité que le peuple haïtien bénéficie en priorité de mesures pour les préjudices subis au cours du processus de décolonisation et, dans ce contexte, soutenir la décolonisation complète de la région des Caraïbes. Le Haïti a payé une somme énorme pour son indépendance et est encore victime de boycotts historiques.

